

LA NIVE

1903

10



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

PÊCHEURS DE

LA NIVE



BIARRITZ



Hôtel Continental

DE TOUT PREMIER ORDRE



200 CHAMBRES ET SALONS
VUE SUR LA MER ET AU MIDI

Ouvert toute l'année

LA NIVE

Bulletin de la Société des Pêcheurs de la Nive
(*Nive Anglers Club. — English Text : p. 329*)

UNE JUSTE VICTOIRE :

LA NIVE, RÉSERVE NATIONALE !

Après cinq ans d'efforts, particulièrement intenses durant les deux dernières années, nous venons de donner à la Nive le statut et l'organisation qu'elle mérite.

Il n'existe peut-être pas en France de rivière plus admirable, ses rives sont un perpétuel enchantement et offrent au pêcheur comme au touriste les sites les plus variés dans une féerie de couleurs.

Mais en dehors de sa beauté unique, elle représente encore un type idéal de rivière à truites et à saumons.

Aucune rivière n'est peut-être aussi riche en nourriture naturelle pour les salmonidés et proportionnellement à son débit et à sa longueur, la Nive doit être, une fois repeuplée, l'une des plus riches rivières d'Europe.

Pour mettre le comble à tous ses charmes, le pays qu'elle arrose jouit d'un climat d'une douceur exquise. Voilà ce qu'il faut bien proclamer, car c'est en cela que selon le mot d'un de nos résidents anglais, la Nive est une mine d'or.

C'est là seulement que l'on peut, au printemps, voire même en février, pêcher le saumon sans risquer la crise de rhumatisme.

Pour tous ceux qui ont éprouvé la rigueur du climat d'Écosse, ce n'est point avantage négligeable.

L'homme jeune et intrépide trouve certes une saveur particulière à pêcher le saumon, sport royal, sous la morsure des vents glacés; mais pour ceux dont l'âge et les douceurs de la vie ont appesanti le sang et qui connaissent les premiers rhumatismes, on peut être certain que la Nive sera toujours préférée aux rivières septentrionales.

De plus, où trouver une zone de pêche aussi parfaitement organisée au point de vue confort et agrément?

Pour la Nive, les grandes stations de la Côte Basque, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz offrent leurs hôtels, leurs distractions.

Hors la grande saison d'été, il y a le séjour calme, reposant, dans l'atmosphère marine, près de cet Océan qui déploie alors toute sa puissance, car là viennent se briser tempêtes et hômes du large.

Biarritz, Saint-Jean-de-Luz ont leur charme de février à juin, et à trente kilomètres de

l'une et de l'autre ce sont les pools de la Nive où bondissent saumons et truites, poissons royaux!

Ce ne sont plus alors les centres tourbillonnants de la vie mondaine, ce sont des stations confortables, séjour idéal pour le citadin épuisé par les mois d'hiver. Ce n'est pas là le climat énervant, déprimant de la Côte d'Azur, avec ses coups de mistral si souvent mortels.

C'est ici le pays tempéré par excellence, aux moyennes de températures plus élevées que celles de Nice, ainsi durant la grande vague de froid qui s'abattit au début de cette année sur toute l'Europe, seul, grâce au Gulf Stream, le Pays Basque conserva ses mimosas, même en pleine terre, à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Un fait précis est là, au point de vue technique : de jeunes eucalyptus *rostrata*, âgés d'un an, plantés pour essais par le Syndicat de Reboisement du Pays Basque, en plein champ, à Saint-Jean-Pied-de-Port, résistèrent parfaitement.

Durant ce temps, la Méditerranée déferlait en glaçons!

Toute notre région est donc un véritable Parc National Français, et sa fortune touristique ne peut que s'accroître.

La truite et le saumon en dehors du revenu considérable qu'ils fournissent chaque année, deviendront une richesse touristique unique.

Mais il fallait mettre cette richesse à l'abri des attaques de l'industrie ou de certains appétits particuliers, pour lui laisser son grand caractère populaire et touristique.

Tout d'abord nous avons pu obtenir en 1927 que la Nive fût désormais « réservée au saumon », la garantissant ainsi de nouveaux barrages et imposant des servitudes sévères aux barrages existants.

Actuellement, pour plus de précision, le classement est demandé pour la Nive de Baïgorry en aval de Saint-Etienne-de-Baïgorry et pour le Baztan, ces deux rivières étant d'importantes frayères à saumon.

Il avait semblé que le classement de la Nive provoquait *ipso facto* celui de ses affluents, mais la demande des Chutes de Banca a prouvé la nécessité de définir partout les parties réservées.

Cette situation de Réserve Nationale et de Richesse touristique collective exigeait une protection plus complète.

Nous l'avions exposé en 1924 lorsque se produisit la première adjudication de la Nive, après la constitution de la Société en 1923.

A ce moment nous n'avions encore rien fait qui fût de nature à justifier notre aptitude de *gérants d'un vaste domaine public*.

En 1929 nous avons pu montrer l'œuvre accomplie : une vaste association de plus de mille membres groupés en dix sections des sources de nos Nives à la Côte Basque — cette association a son bureau permanent à Bayonne, bibliothèque gratuite — un bulletin périodique. Pour la surveillance, neuf gardes-pêche dont huit commissionnés. Ces gardes ont à leur disposition une automobile, deux projecteurs électriques portatifs, deux chiens de police. Une organisation modèle de pisciculture, avec six établissements, des pêcheries de reproducteurs truites et saumons ; ces piscicultures ont fourni en 1928 et 1929 un total de 470.000 alevins de trois mois !

Aussi lorsque nous avons dit que la Nive entière devait être confiée sans adjudication à notre Société, nous avons eu la joie de rencontrer une approbation unanime.

Voilà donc l'heureuse nouvelle que nous apportons à nos camarades :

A partir du 1er janvier 1930, les huit lots de la Nive, depuis Saint-Jean-Pied-de-Port jusqu'en aval d'Ustaritz sont concédés pour cinq ans à notre Société et selon la résolution votée par la Chambre, cette concession sera renouvelée ensuite si la Société continue à s'en montrer digne par son travail.

Nous savions certes ce qui nous attendait à une adjudication publique, ce n'était pas en vain que nous avions exigé l'exécution intégrale d'un cahier des charges, et gêné dans ses lucratifs agissements, une association bien homogène de braconniers de saumon.

On s'était plu à menacer nos sociétaires de représailles lorsqu'à tout prix on nous aurait arraché nos lots ; nous avons répliqué en agissant pour que tous les lots nous soient réservés.

Nous rappelons donc que, à dater de 1930, seuls les membres de notre Société auront le droit de pêcher à trois lignes plombées, droit important dans la basse Nive. Pour exercer ce droit, M. Danos, un de nos sociétaires, avait dû payer en 1928 : cinquante francs au concessionnaire.

Les pêcheurs de Cambo à Bayonne pourront reconnaître que la Société des Pêcheurs de la Nive s'est occupée d'eux avec fruit.

Notre domaine privé s'est aussi considérablement accru. Devant la menace qui s'appesantissait sur eux, tous les riverains de la Nive de Baïgorry, à une exception près, ont remis à la Société, leurs droits de pêche pour neuf ans, ce qui n'avait été fait jusqu'ici que par certains d'entre eux.

A partir de 1930 la pêche y sera donc réservée aux sociétaires, d'ailleurs tous les pêcheurs de la région font partie de la Société.

Avec l'organisation nouvelle qui se complètera sans doute prochainement d'une réglementation spéciale de la pêche du saumon, l'avenir de la pêche, un moment menacé, est maintenant définitivement assuré.

Nous devons adresser nos remerciements les plus chaleureux à toute l'administration des Eaux et Forêts, à MM. les conservateurs Chambeau et Allotte, à MM. les inspecteurs principaux Clavierie et Billaudel, à M. l'inspecteur Larrieu, à M. le garde général Renoux.

Une nouvelle ère de travail s'ouvre devant nous, c'est maintenant enfin que tous nos efforts vont porter leurs fruits et nous sommes au moins certains de ne point les voir détruire.

Pour nos camarades habitant la région, pour les nombreux amateurs que la pêche attire dans ce pays, l'année 1929 comolète heureusement notre premier succès de 1924, en nous permettant de garantir le plus beau domaine de pêche ou'une collectivité puisse rêver : près de soixante-dix kilomètres de rivières à truites et à saumons d'un seul tenant et cela en Pays Basque !

M. Rocq,

Président de la Société des Pêcheurs de la Nive.

ERRATA

Nous nous excusons auprès de nos camarades des erreurs d'impression de notre dernier bulletin ; comme le numéro actuel, il dut être composé au milieu d'une période de travail intense, et le temps manqua pour une ultime révision.

Signalons tout d'abord l'omission fort regrettable du nom de M. Thévenot, fabricant d'articles de pêche à Bayonne, parmi les souscripteurs volontaires de 1928. M. Thévenot doit figurer sur cette liste pour la somme de 110 francs, somme qu'il verse régulièrement depuis 1924. On pouvait d'ailleurs s'apercevoir que le total des subventions mentionnées ne faisait que 9.820 francs et qu'il manquait une subvention de 110 francs pour arriver au total indiqué de 9.930 francs.

Deux erreurs sur les titres d'articles : Bilan 1929 alors qu'il faut lire Bilan 1928, et Fédération Franco-Béarnaise, tous nos camarades ont deviné qu'il s'agissait de la Fédération Basco-Béarnaise.

Enfin, malgré toutes les corrections, il a été impossible d'obtenir, dans l'article sur le « Classement de la Nive », page 287, que l'on mette, sans doute faute de signes spéciaux de la linotype :

« Il ne faudrait pas que tout soit déterminé par des considérations de ce genre : M. X... étant ingénieur en chef, N x 10 puissance n kilow. heures ont été équipés, M. Y..., son successeur, ne peut faire moins que d'en équiper N x 10 puissance n + 1 : oublions donc toute enquête antérieure ! »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à Saint-Etienne-de-Baïgorry, le dimanche 16 juin, hôtel du Trinquet, sous la présidence de M. Rocq, président de la Société.

Après pointage, 224 sociétaires sont présents ou représentés. Le président donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 décembre 1928 ; mis aux voix le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le président exprime les sincères condoléances de la Société pour la mort de M. J.-B. Bourtayre, administrateur de la section de Biarritz, l'un de nos sociétaires de la première heure.

Sont ensuite réélus pour trois ans administrateurs de la Société : MM. Miguelgorry, Ahano, Bourdette Jean, Irigaray, Laplace, Erreca M., Calame Jean, Bonhomme, Bidegain, (Bayonne), Danos, Tauzin, Monnier, Raguet, Lasserre, Lacoste Henri (Biarritz). Est nommé administrateur pour trois ans, à Saint-Jean-de-Luz, sur la proposition du Conseil : M. J.-B. Latxague

Toutes ces élections sont faites à l'unanimité.

Le président rend compte des travaux de 1928 et soumet à l'assemblée les divers postes du Bilan 1928, déjà approuvé par le Conseil d'administration et publié dans le bulletin N. 9 ; après explications, le Bilan est voté à l'unanimité et *quitus* est donné aux administrateurs.

Le programme de 1929 est ensuite exposé et approuvé, ainsi que celui de 1930, la situation financière de l'exercice en cours se révélant excellente. Le président expose la situation créée par les projets des Chutes de Banca, les protestations déjà adressées sont approuvées et une action énergique entreprise. Nos camarades Bourmalatz, Jaureguy, Arcé ont montré aux propriétaires riverains les dangers et dommages des projets actuels ; grâce à leur dévouement éclairé tous les riverains ont remis leurs droits de pêche, pour neuf ans, à la Société des Pêcheurs de la Nive.

Au nom de tous les pêcheurs du bassin de la Nive, le président leur exprime de vifs remerciements. M. Osteot, de Saint-Etienne-de-Baïgorry, propose de reculer la date d'ouverture de la pêche, la date du 1er février amenant la capture de truites pleines d'œufs ou très maigres, la date du 1er mars est proposée et adoptée à la presque unanimité. M. Osteot propose ensuite la fermeture en septembre pour limiter le braconnage qui s'exerce à cette époque au profit des hôtels. Après un long échange de vues, cette proposition n'est pas adoptée. Le président transmettra donc

la demande de l'assemblée aux pouvoirs publics. L'assemblée générale est fixée en mai 1930, à Espelette, à la demande de nos camarades de cette section ; il est également décidé d'envoyer des convocations individuelles. La séance est levée à midi 15.

Un banquet délicieux fut servi ensuite aux bords de la Nive sur la terrasse de l'hôtel du Trinquet.

A la table d'honneur, on remarquait M. D. Etchevery-Ainchart, conseiller général, maire de Saint-Etienne-de-Baïgorry, M. Chimitz, adjoint au maire de Saint-Jean-Pied-de-Port, et M. Emile Eujol, conseiller municipal, remplaçant M. Sauveur Haramburu, maire, empêché par un deuil récent ; M. Daguerre, adjoint au maire de St-Martin-d'Arrossa, M. Cedary, maire de Bidarray, Etchepare, maire d'Itxassou, MM. Charbonnier et Joseph Bilourou, représentants des pêcheurs inscrits maritimes de Bayonne. MM. Joseph Garat, député, maire de Bayonne, Hirigoyen, maire de Biarritz, Colbert, maire de Cambo, s'étaient excusés, retenus par des cérémonies officielles.

Les convives apprécièrent particulièrement les deux crus d'*trouléguy offerts* par M. Etchevery-Ainchart, c'est un vin réellement exquis, qui peut remplir d'un légitime orgueil son heureux propriétaire.

Au dessert, M. Rocq, président, donna lecture de la lettre suivante de M. Hector Saurel, président d'honneur de la Société :

« Mon cher Président et Ami,

« Un deuil cruel et récent me privera du plaisir d'assister dimanche à la réunion générale et au banquet annuel des Pêcheurs de la Nive. Je vous en exprime mes excuses et mes regrets très vifs.

« J'aurais été particulièrement heureux de me joindre à vous tous pour protester avec la dernière énergie contre les odieux projets d'une Société privée qui s'imagine pouvoir mettre dans sa poche mille pêcheurs basques « conscients et organisés », organisés par le dévouement inlassable de leur très aimé président, je vous ai nommé mon cher Rocq.

« Veuillez compter sur mon absolu concours dans notre lutte contre cette Société puissante, mais présomptueuse, et agréez mon cher président et ami, ainsi que nos chers camarades, l'assurance renouvelée de ma fraternelle amitié.

H. SAUREL,
» Président d'honneur. »

Cette lecture recueille les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

M. Etcheverry-Ainchart, conseiller général, maire de Baïgorry, prononça ensuite le charmant discours que voici :

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Je vous remercie très vivement d'avoir voulu par le cœur et la sympathie de votre Président m'associer à votre réunion de famille.

Et dès l'abord je rends hommage à notre Vatel, l'incomparable maître d'hôtel Arcé, pour sa bonne cuisine et le souci qu'il a eu de ne pas la gâter par un plat de truites, pourquoi il eût dû lâcher sa horde de braconniers dans tous les coins et méandres de la rivière.

A l'art, vous le constatez, il joint une droite et habile diplomatie. La diplomatie est si souvent défaillante par ailleurs, qu'il n'est pas hors de propos de rendre hommage à la sienne, si avisée.

Après ce geste de politesse en voici un autre de guerre.

Je tiens à noter publiquement à cette table qu'il est plus opportun que jamais de nous unir et tenir les coudes. Et pourquoi donc ? Mais parce que sur les bords de cette rivière qui a charmé votre repas de sa chanson magique, nous sommes à la veille d'événements irrémédiables. Nous sommes, Messieurs, sur le point de perdre nos eaux, la richesse, le charme et la beauté jamais égalés de nos contrées.

Vous avez eu Gengiskhan, vous avez eu Tamerlan, Attila, les Visigoths, les Ostrogoths et je ne sais combien de sortes de Goths, eh bien, c'est le tour cette fois des Sali-Goths ! On va vous enlever vos Nives de Saint-Jean et de Baïgorry pour la création d'usines hydrauliques.

Ici même l'an dernier dans une réunion de la Fédération de Pelote Basque j'invitais à la conquête du monde par la pelote ! Je prêchais la croisade. Mais les croisés sont partis ; mais les croisés sont arrivés à leur but et vous allez voir — magnifique résultat de leur action — dans l'immense cirque de Los Angeles, presque toutes les nations participer aux sports de la Pelote et disputer les prix qui consacrent mondialement les héros.

La croisade que j'ai demandée aux pelotaris, je vous la demande aujourd'hui « Pécheurs de la Nive », mais ouvrez-la avec ardeur, parce que cette fois avec les lois que l'on fabrique à Paris, vous n'êtes pas sûrs de sauver nos campagnes.

Deux stations hydrauliques sont en projet l'une en amont de Baïgorry, l'autre à Saint-Martin d'Arrossa. La première recevra les eaux à la sortie de l'usine de Banca et les conduira par tunnel à 500 mètres d'ici. L'autre les reprendra à la sortie du bourg, audessous du pont Etcheverry et par semblable tunnel les déversera à Arrossa. Légèrement en amont des deux nonts de Baïgorry et Saint-Jean. Cette même usine recevra les eaux de la Nive de Saint-Jean, prises à 500 mètres en amont du moulin Pertotchar.

Votre attentif président a déjà jeté le cri d'alarme. Il faut y joindre le vôtre. Mais ce n'est plus un cri, c'est la clameur de la Révolte qu'il faut entendre et faire entendre, ici même d'abord, dans nos assemblées provinciales, après à Paris et à la Chambre. Il ne faut pas que sous l'étiquette d'utilité publique, nos villages soient dépossédés, *expropriés* de leurs eaux. Nous n'avons pas appelé, nous, le Germain à notre aide, il est venu sans sollicitation envahir notre sol. Et vous indomptable, jamais asservi Cantabre, allez-vous accepter sa loi de force et le poids de son glaive « légal » ? Allez-vous entendre son cri de victoire : « Malheur aux vaincus ! » Ah ! non, mes amis ; j'espère que nous ne sommes pas encore mûrs pour la botte de la horde qui, au nom de la science et sous le couvert de l'utilité publique, vient nous priver de ce que nous avons de plus précieux ; la fraîcheur, la grâce, la parure, le charme et la richesse de nos vallées.

Méditez, je vous prie, cette petite parabole que le grand patriote O'Connell disait un jour avec l'ardeur et la foi d'un nouveau saint Paul, aux Irlandais, ses compatriotes : « Il y avait une fois un fou. Il raffolait d'œufs crus, dénichait toutes les poules de son voisinage et leur enlevait leurs œufs. Il advint qu'un jour il tomba sur un nid où la mère poule avait couvé ses œufs : le fou les prit et commença à les avaler. L'un d'eux, *cuvé*, contenait un poussin sur le point de sortir. Le fou casse l'œuf et l'absorbe, mais en l'avalant, un coros formé s'arrête dans la gorge et crie de pitié : « Couic ! couic ! » Et le fou de crier : « Trop tard, mon ami ! va rejoindre les autres. »

Eh ! bien, mes amis, si vous ne vous éveillez dès ce jour, vous aurez le même sort que le poussin. Vous criez : couic ! couic ! » mais en vain ; vous irez rejoindre vos camarades déjà sacrifiés.

Voilà. Il faut donc commencer votre campagne tout de suite, aujourd'hui même, vous organiser. Et comment ? — Comment ! Mais en avant la presse ! mais en avant les hôteliers et les restaurateurs, premiers bénéficiaires du Tourisme ! Mais en avant les Sociétés de pêche et leurs sœurs les Sociétés de chasse ! En avant les Conseils généraux et leurs membres ! En avant les députés, les sénateurs et les ministres ! En avant tout le monde jusqu'à obtenir satisfaction !

En avant pour la conservation de nos sites et de nos rivières tous ceux qui bénéficient de leurs charmes et de leurs richesses !

Dites-moi donc, s'il vous plaît, le nombre d'étrangers, de touristes qui viennent en France, tout principalement dans nos pays, à cause de la beauté de notre Nature et de la clémence de notre climat. Mais cette beauté, mais ce charme, c'est la fraîcheur de nos campagnes qui l'assure et la maintient ; mais c'est cette multitude de sources jaillissant de tous les coins, verdissant nos pentes, alimentant et nourrissant notre flore, s'égosillant à gorge perdue pour nos plaisirs, c'est cette voix de sirène qui accroche le passant aux flancs de nos vallées, c'est cette infinie variété de fleurs qui captive l'œil. C'est le produit de

nos rivières ! C'est l'abondance de nos récoltes, c'est en un mot le bien-être, la santé et l'amour.

Et l'Ibaïgorry, notre incomparable rivière rouge, c'est cette féerie bienfaisante, seconde boîte de Pandore, écrin d'or et d'émeraudes qui contient et nous dispense tous les bonheurs.

O douce et bienfaisante Ibaïgorry, vas-tu donc accepter la servitude honteuse que t'offrent avec tant de paroles mensongères les hommes de science, avides et assoiffés de la vile passion de l'or ? Vas-tu te laisser discipliner par leurs formules électriques et renier la foi de tes enfants séculaires ? O toi, grillon enchanteur, coureuse infatigable et ensorceleuse, renonceras-tu à ton lit de blancs cailloux et de grèves fleuries, consentiras-tu à voiler de l'airain et de l'acier, signes de prostitution, tes formes gracieuses et à jamais égalées ; toi, notre sœur, qui reçus nos premiers baisers et les tendres ébats de notre innocente enfance !

Vierge souveraine, jamais asservie, sois-nous fidèle ! Continue pour nous et nos enfants tes chants de bonheur et ton éternelle cantilène de passionnant amour.

N'accepte de compromettre ta virginité qu'avec la boisson des dieux, l'Irouléguy sans pareil !

Qui de vous, messieurs, peut-il se vanter d'avoir trouvé un trésor ? L'homme heureux qui l'a trouvé qu'il se lève et proclame ici son bonheur !

Personne ne dit mot.

Et pourtant chacun de vous possède le trésor que j'évoque, l'ami véritable, celui que La Fontaine a paré de ce mot prestigieux.

Ce trésor, c'est votre président, c'est le commandant Rocq, que je salue ici de toute la foi d'un admirateur. C'est l'apôtre de nos bois, c'est l'apôtre de nos rivières, c'est le conservateur et le multiplicateur de notre prospérité et de notre bonheur.

Fier de mes origines, je salue en lui l'enfant d'Ibaïgorry et puisqu'il est d'Ibaïgorry, j'ai l'audace de l'acte le plus hardi de ma vie. Emule présomptueux du Doge de Venise, je le marie aujourd'hui officiellement avec notre

chère rivière. En levant le verre à sa santé et à la vôtre, je jette dans l'Ibaïgorry l'anneau symbolique de l'union de leur amour et de notre fidélité pour le bonheur et la prospérité de nos vallées.

Après la longue ovation de l'assistance, M. Rocq prit la parole pour remercier l'orateur, et l'assurer de sa fierté de se retrouver au bord de cette Nive de Baïgorry où vécut ses ancêtres basques.

Si le gave d'Oloron fut victorieusement défendu contre la main-mise de la Société Girros-Loucheur, comment douter du succès, aujourd'hui où il s'agit de protéger, de conserver la plus belle rivière du Pays Basque.

Parmi les 1040 pêcheurs de la Nive, si les uns luttent pour le respect d'un des biens sacrés de leur race, tous se dressent pour la sauvegarde d'une immense richesse et d'une admirable beauté.

Riverains, hôteliers, commerçants, pêcheurs, admirateurs du Pays Basque, nul n'ignore plus maintenant que la Société des Pêcheurs de la Nive n'a d'autre but que la prospérité générale et que la réussite constante et progressive de ses efforts est génératrice de richesse. Elle combat sans trêve et sans pitié les appétits égoïstes destructeurs de richesse, de beauté et de santé.

Le succès vient de la parfaite harmonie qui règne dans toute la Société, harmonie qui unit pour une même œuvre les braves pêcheurs de l'estuaire et les agiles montagnards des sources, les gardes-pêche et les pisciculteurs, au dévouement infatigable, les dirigeants de toutes les sections, toujours prêts à réaliser le programme commun.

Une telle Association est un vrai modèle social, son succès est un honneur pour toute la région.

Ces idées exprimées par le président furent saluées d'applaudissements répétés, puis les vieilles chansons basques s'élevèrent une fois de plus au bord de la plus belle des Nives, son onde limpide, au bruissement si doux rendait plus monstrueuse l'idée de son emprisonnement en des parois d'acier.



Bottes et Souliers Caoutchouc

FABRICATION ET IMPORTATION
AMÉRICAINE RÉCENTE

Demandez la nouvelle cuissarde spéciale, pour la pêche, qui remplace avantageusement le bas, parceque plus légère, plus souple, chaussant mieux et plus économique.

ARNAUD à PESSAC (Gde)
GROS ET DÉTAIL



CHRONIQUE DES BARRAGES

Nous venons d'assister à une offensive contre nos rivières, la riposte a été vigoureuse et nous pouvons tout de suite assurer que l'on ne nous aura pas par lassitude.

Après la surprise provoquée par la concession du barrage d'Ixassou, nous avions de concert avec nos camarades inscrits maritimes de Bayonne, adressé de véhémentes protestations.

Voici la copie de deux documents intéressants concernant les nouveaux barrages ; comme on le voit, le projet de barrage à Cambo (entre les deux ponts) est allé rejoindre dans le cimetière administratif le projet du barrage de Narp, sur le gave d'Oloron ; et il y a de grandes chances pour que les projets de la Société des Chutes de Banca aient le même sort :

Paris, 16 août 1929.

*Le Ministre des Travaux Publics
à Monsieur le Directeur de l'Ins-
cription Maritime, à Bordeaux.*

« Par lettre du 13 juin dernier, N° 2.734, je vous ai remis copie de la lettre que j'ai adressée le même jour à M. le Ministre de l'Agriculture, au sujet de la pétition des pêcheurs inscrits maritimes de Bayonne, protestant contre la création de barrages dans certains fleuves des Basses-Pyrénées.

« M. Hennessy vient, à ce sujet, de me faire parvenir sa réponse que vous trouverez ci-jointe en copie. Il en ressort que le barrage d'Ixassou (usine de Cambo supérieur) a bien été concédé par le décret du 6 avril 1929, la demande de concession ayant été poursuivie de 1924 à 1927, antérieurement à l'établissement de la liste des cours d'eau où la concession de barrages sera désormais interdite.

« Par contre, toutes demandes postérieurement au 26 octobre 1927 ont été ou seront régulièrement écartées.

« Vous voudrez bien faire part de cette réponse à M. le chef du quartier de Bayonne qui aura à en tenir informés les pétitionnaires intéressés. »

Signé : TERRIN.

Paris, le 7 août 1929.

*Le Ministre de l'Agriculture à M. le
Ministre des Travaux Publics
(Sous-Secrétariat d'Etat des Ports
et de la Marine Marchande.)*

« Par lettres des 13 juin et 29 juillet 1929 vous avez appelé mon attention sur des doléances formulées par les inscrits maritimes

de Bayonne à propos de créations de barrages dans certains cours d'eau des Basses-Pyrénées. Vous m'avez indiqué que ces créations paraissaient en contradiction avec les dispositions arrêtées lors d'une conférence interministérielle tenue à votre Département le 27 avril dernier et vous m'avez demandé de vous fournir des précisions à ce sujet.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le barrage d'Ixassou (usine de Cambo supérieur) a été concédé par le décret du 6 avril 1929 ; mais il convient d'observer à cet égard que l'instruction à la demande de concession a été poursuivie de 1924 à 1927, antérieurement à l'établissement de la liste des cours d'eau où la concession de barrages serait désormais interdite, liste notifiée au département des Travaux publics le 26 octobre 1927.

« Cette interdiction ne comportant pas d'effet rétroactif, mon administration ne pouvait s'opposer à l'octroi de la concession de la chute de Cambo supérieur.

« Depuis le 26 octobre 1927, aucune demande de concession visant l'aménagement de sections prohibées n'a été prise en considération et l'administration de l'Agriculture est résolue de maintenir cette exclusion.

« C'est ainsi qu'en ce qui concerne les projets visés dans la pétition des inscrits maritimes de Bayonne, celui relatif à l'usine de Cambo inférieur a fait l'objet, sur la proposition de mon Département, d'une décision de rejet du ministre des Travaux Publics en date du 16 janvier 1929. Quant à celui présenté récemment par la Société des Chutes de Banca et tendant à l'aménagement de la Nive de Saint-Jean-Pied-de-Port et de la Nive des Aldudes, il fera l'objet en ce qui touche les sections fréquentées par le saumon (Nive de Saint-Jean-Pied-de-Port sur toute la partie intéressée et Nive des Aldudes depuis son confluent jusqu'au lieu dit « Eyhéralde ») d'un avis de mon administration concluant formellement au rejet de la demande de ladite Société. »

Pour le ministre et par autorisation,
Le directeur général des Eaux et
Forêts, Signé : CARRIER.

Délibérations prises par les Conseils municipaux de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port et des communes du canton pour protester contre les projets de la Société des Chutes de Banca :

BARRAGE DE LEGUGNON SUR LE GAVE D'OLORON

« Ayant appris qu'une Société industrielle se proposerait de construire trois barrages, l'un en aval de Saint-Jean-Pied-de-Port, les deux autres à Banca et à Saint-Etienne-de-Baïgorry, que ces barrages auraient pour but de mettre toute l'eau de la Nive et de la Nourpe en conduite forcée en ne laissant même en crue moyenne que d'infimes débits réservés,

« Considérant que la réalisation de ces projets porterait une grande atteinte aux intérêts de tous les riverains,

« Considérant qu'il en résulterait la disparition totale de la truite et du saumon, aussi bien le long des nombreux kilomètres ainsi asséchés qu'en aval de ceux-ci,

« Considérant qu'il en résulterait aussi une diminution très importante de la truite en amont,

« Considérant que des centaines de pêcheurs perdraient ainsi un revenu appréciable et que nombre de travailleurs verraient disparaître le seul sport démocratique mis ici à leur disposition,

« Considérant que la région perdrait une clientèle qui devient de plus en plus importante, clientèle dont la disparition lèserait gravement tous les intérêts, tant agricoles que commerçants,

« Considérant que l'effort considérable accompli pour l'enrichissement de la rivière serait anéanti, alors que les communes riveraines ont participé financièrement à cette œuvre importante.

« Considérant que l'atteinte irrémédiable portée à la beauté des sites par l'assèchement du lit des rivières serait désastreux dans une région essentiellement touristique :

« Décide, à l'unanimité, de s'opposer énergiquement aux barrages envisagés et demande instamment que la déclaration d'intérêt public leur soit refusée. »

Des protestations fortement motivées et très énergiques avaient été également adressées par M. Garat, député, maire de Bayonne, par le Conseil municipal et le Syndicat d'Initiative de Biarritz, par M. Paul Peyta au nom du Syndicat des hôteliers de Biarritz et du Pays Basque.

Notre Société se félicite d'avoir réussi dans son rôle de gardienne vigilante d'une des plus admirables richesses du pays.

Le temps des enquêtes à huis clos, bâclées en quinze jours, est maintenant révolu.

Nos rivières doivent garder leur eau pure pour la salubrité publique, pour les besoins de l'agriculture, pour l'accroissement de la richesse piscicole et enfin pour la beauté de nos paysages, caractéristique de tout ce qui est vraiment français!

Là encore, un essai fut tenté pour « améliorer » un barrage déjà existant.

Le président de la Fédération Basco-Béarnaise eut à fournir un rapport documenté, et un succès de plus fut enregistré à notre actif, puisque le 25 juillet 1929, le Comité Central des Forces Hydrauliques approuvait à l'unanimité les conclusions de ce rapport.

Il n'y a d'ailleurs là aucune question personnelle. Lorsque des Sociétés puissantes comme la Penarroya, ou Giros, ex-Loucheur et Cie essaient de peser par la liste imposante des personnalités politiques, financières ou techniques (ces dernières recrutées souvent parmi le haut personnel de l'Etat) dont elles ont constitué leurs conseils d'administration, nous sommes obligés, pour faire équilibre, d'ameuter les collectivités intéressées. Le succès alors nous revient, plus par la loi du nombre que par celle de la raison, bien que nos arguments soient justes.

Mais il est beaucoup plus agréable d'exposer simplement une thèse, que l'on soutient, parce qu'elle représente la logique, et de la voir triompher, parce que des personnalités éminentes et indépendantes l'ont reconnue juste.

Depuis quatre ans je protestais à toute occasion contre la pénalité infime imposée aux concessionnaires de barrage lorsqu'ils supprimaient le débit réservé.

Je me rappelais une réflexion d'un de ces concessionnaires, en 1926 : « Vous verrez ce qui restera de votre débit réservé ! » J'ai perdu l'usage d'une oreille grâce à un obus de 210 allemand, mais le propos était tombé dans la bonne oreille.

Dans les cahiers des charges type Halsou — en 1926 — l'amende maximum pour suppression de débit réservé était de 20 francs par jour, 20 francs papier!

Un débit réservé de 1.800 litres seconde sur cinq mètres de chute donne environ 80 kilowatts ; à 0 fr. 40, cela fait un revenu horaire de 32 francs, on voit donc le bénéfice d'une fermeture du débit réservé.

Nous n'avons cessé de répéter qu'il était insoutenable que la suppression du débit réservé pût se traduire par un bénéfice pour le concessionnaire, car cette suppression n'est jamais fortuite, mais toujours volontaire.

Le courant produit ainsi frauduleusement, avec le débit d'eau réservé à la collectivité, doit revenir à cette collectivité, c'est-à-dire à l'Etat ; et je ne pouvais comprendre pourquoi les ingénieurs du contrôle, représentant l'Etat, eussent attaché si peu d'importance à ces pénalités.

*Recrutez de nouveaux sociétaires autour de vous
vous accroissez ainsi les moyens d'action de notre Société*

Pour le nouveau barrage d'Ixassou, sur nos représentations, l'amende fut portée à 100 francs par jour, chiffre encore insuffisant. Pour la transformation de Legugnon, nous demandions que la pénalité fût portée au moins à 400 francs et nous avons pu convaincre le Comité des Forces Hydrauliques. Il est donc acquis dorénavant que le cahier des charges type fixera les amendes en proportion du débit, c'est une recette importante et fort justifiée que nous avons procurée au Trésor.

Il reste évidemment à ce qu'elle soit perçue et nous y veillerons.

M. ROCQ.
Président de la Fédération
Basco-Béarnaise.

BARRAGE D'HALSOU

Le seuil de l'échelle à poisson a été nivelé à la cote qu'aura le barrage quand ce dernier aura été relevé ; il en résulte que le débit en est actuellement insignifiant et insuffisant. A partir du 1er décembre le débit réservé doit être de 1.800 litres seconde et passera sans doute par le canal latéral de l'échelle.

En attendant le relèvement du barrage qui doit comporter l'établissement d'une passe au centre, là où nous l'avions toujours demandée en plein accord avec tous les gens du pays, le barrage reste infranchissable sauf dans les très grandes crues.

Or, cette année, il n'y eut qu'une seule crue au-dessus de la moyenne.

Pour protéger le pied du barrage, et ce barrage n'est même plus autorisé puisque que depuis le 15 juin 1929 il aurait dû être remplacé par le barrage définitif prévu au décret de concession, le concessionnaire a placé de sa propre initiative des gabions en grillage remplis de galets. Ces gabions forment une sorte de terrasse de deux mètres de large au pied du barrage.

Or, il arrive qu'une lame d'eau de trente centimètres d'épaisseur coulant sur la maçonnerie du barrage n'a plus que dix centimètres d'épaisseur en passant sur les gabions au travers desquels elle filtre.

Par suite quand, lors des rares crues, les saumons cherchent à franchir le barrage, ils restent à moitié à sec sur ces gabions, et il est très facile de les y assommer à coups de bâton.

Nos gardes ont dû monter la garde à ce moment car des membres de l'association de braconniers qui a ce barrage pour quartier général, restaient là dans un but que l'on devine.

Une telle situation ne va plus durer, et nos camarades inscrits maritimes et nous allons encore une fois intervenir vigoureusement pour que la migration du saumon soit assurée.

M. R.

LA VALEUR DE NOS RIVIÈRES

Répétons encore : dans notre région, un mètre carré du lit d'une rivière à truite, de richesse moyenne, rapporte plus en valeur strictement alimentaire qu'un mètre carré de bonne terre à blé en pleine Beauce par exemple.

Et cela presque sans frais.

En effet, une rivière moyenne en truites produit 100 kilos de truites par kilomètre et par an ; (en Suisse, avec la pisciculture artificielle, on est arrivé à 500 kilos), cela représente 3.000 francs au kilomètre et pour une rivière comme la Nive de Baïgorry, de huit mètres de largeur moyenne, 3.750 francs par an à l'hectare. Or, un rendement en grains de 2.000 kilos à l'hectare est cité comme remarquable, avec de nombreux engrais chimiques ; à 140 francs le quintal, cela ne fait que 2.800 francs et avec quels frais !

Si l'on tient compte de l'attraction touristique, l'on voit ce que représentent ces lits que l'on veut dessécher. Et les rivières à saumons rapportent encore plus, en rendement brut et en rendement touristique.

Quand ces chiffres auront pénétré dans beaucoup de crânes, on construira des barrages dans les régions où se trouvent les centres logiques d'électricité : les hautes vallées montagneuses, à faible débit, grande chute, et les fleuves à gros débit, petite chute, mais on laissera intacts nos rivières à truites et saumons dans leurs parties les plus riches.

Avec de la ténacité, nous arriverons à convaincre tous ceux qu'un intérêt immédiat n'a veugle pas ; ces derniers, on les matra.

COTISATIONS : Français, domiciliés dans les Basses-Pyr., 10 fr. par an.
Hors ce Département, 30 francs. — Etrangers, 50 francs.
Membres à Vie : Français, 200 francs. — Etrangers, 400 francs.

CHÈQUE POSTAL, Bordeaux 16.333

Société des Pêcheurs de la Nive, à SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)

Le Catalogue 1929 de **L'ANCRE D'OR**
est paru.

Il contient de nombreuses et intéressantes nouveautés

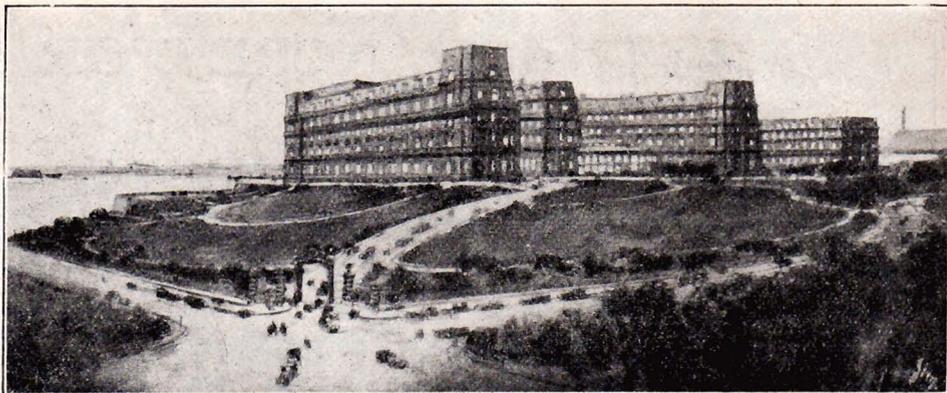
A L'ANCRE D'OR
32 RUE DE TURBIGO, PARIS - 3^e

Fabricants
des célèbres
cuillers **TERRIBLE**
ECLAIR & M^{ce} LAURENS
et des nouvelles montures
à poissons morts **TORPILLE & ZIG-ZAG**

La plus grande spécialité
d'équipements parfaits
et à bon marché
pour les pêcheurs
sportifs



Donnez-nous donc vos noms et adresses. Vous recevrez
notre catalogue 1929, gratis et franco.



Hôtel du Palais et Restaurant - BIARRITZ

LATE IMPERIAL RESIDENCE
The Rendezvous of the highest society in Europe

Season all year round. — Reduced terms during Winter
G. C. CIGOLINI, General Manager.

BIARRITZ

Hôtel Métropole

à proximité des Plages et des Casinos

100 CHAMBRES

— TOUT LE CONFORT —

APPARTEMENTS

avec Bains et W. C.

: VUE SUR LA MER :



Restaurant d'Été dans le Jardin

Prix Modérés, Arrangements pour séjour

Saint-Jean-Pied-de-Port

CHOCOLAT TRISTAN

SPÉCIALITÉ
de
ROCHERS BASQUES

Téléphone 20

LES ALDUDES

Station de Repos
Cure d'Air et d'Eau par excellence

Hôtel Erreca

CORRESPONDANCE — AUTOS
Téléphone 2



SAUMON

Très nombreux sont les ouvrages anglais, américains, norvégiens, allemands qui traitent scientifiquement tout ce qui touche au saumon, l'importance économique de ce poisson ayant été reconnue depuis longtemps dans ces pays.

Au premier rang de ces ouvrages, il convient vraiment de citer « la Vie du Saumon », de M. Menzies, inspecteur royal adjoint des Pêcheries d'Ecosse, ouvrage résumant trente ans d'études et d'expériences.

Les résultats consacrent ces études.

Il manque malheureusement en France un de ces laboratoires comme il en existe partout à l'étranger, nous avons pour nous guider les travaux méthodiques entrepris en Angleterre sur la Tay et la Wye, il est indispensable que les mêmes travaux soient entrepris en France et aucune région ne se prête mieux que la nôtre à cette étude.

M. Menzies est un de ces esprits scientifiques qui préfèrent abuser de formules dubitatives, tant que l'évidence n'est pas atteinte.

L'imagination est une grande qualité, mais elle doit être strictement contrôlée.

Au cours de ses admirables et patientes études, M. Menzies et ses collègues ont au moins pu affirmer qu'il existait une race séparée de saumons par district.

C'est pour nous de la plus haute importance. Nous lisons par exemple à la page 108 :

« Les recherches sur les différences qui peuvent exister entre les saumons de différentes rivières ont été plus fructueuses en résultats positifs que ne l'ont été les recherches concernant les divers groupes de montée de poissons dans la même rivière et les variations statistiques pour les moyennes ont été suffisamment nettes pour établir le fait de l'existence de races séparées de saumon dans chaque district.

Les expériences de marquage de « smolts » (tocans de descente) ont déjà montré à la fois dans la Tay et la Findhorn que les « smolts » retournent exclusivement à leur rivière natale, et les expériences de marquage des bécarcs « ont démontré que la grande majorité des poissons adultes sont entrés dans « la même rivière à la fois lors de leur premier et de leur second retour en eau douce ».

Les statistiques de M. Menzies portent sur des chiffres impressionnants, puisque les marquages de tocans ont porté sur 6.500 à 13.000 tocans par rivière et par saison.

Des études d'écaillés de tocans et d'adultes ont confirmé les caractéristiques spéciales des races de chaque rivière.

C'est un travail où il est particulièrement important d'entreprendre dans notre région, car au point de vue biologique il y a une différence considérable entre la Nive et le gave d'Oloron.

Les conditions de croissance du tocan peuvent y être très différentes, aussi différentes par exemple qu'entre des rivières, en Angleterre, très distantes géographiquement, comme le Findhorn et la Dee.

Il faudrait déterminer par exemple les conditions de naissance et développement du plancton, dans la Nive et le gave d'Oloron, les types du tocan dans ces deux rivières, longueur, poids, schéma d'écaillés, et enfin les écaillés des saumons adultes.

Le nouvel Institut d'Océanographie de la ville de Biarritz est tout indiqué pour donner asile à nos recherches, il en résultera pour la Côte Basque une admirable publicité, car les Instituts de Nice ou de Monaco, en dépit de leur richesse, ne pourront jamais trouver dans leur voisinage le roi des poissons.

La Société des Pêcheurs de la Nive et la Fédération Basco-Béarnaise des Sociétés de pêche vont acquérir les appareils nécessaires — microscope, appareil pour la microphotographie. Un matériel portatif pour le dosage chimique de l'oxygène dissous a déjà été acheté.

Les personnes qui désireraient prendre une part active à ces travaux sont priées d'écrire au président de la Société.

Les premières études se feront dans le bureau de la Société, 36, quai des Corsaires, à Bayonne, en attendant l'achèvement de l'Institut d'Océanographie de Biarritz, dont les travaux à la pointe du Rocher de la Vierge doivent commencer en octobre prochain.

Ces études ont des conséquences pratiques très importantes; ainsi on a remarqué que les saumons d'une rivière du Nord de l'Irlande ont par exemple l'habitude de monter en masse en janvier.

En Yorkshire, la montée n'avait lieu qu'en avril. Des œufs du Nord de l'Irlande, élevés dans les eaux du Yorkshire ont donné cinq ans plus tard une montée de saumon en janvier, ce qui prouverait que les saumons transférés comme alevins d'une rivière dans une autre, conserveraient les habitudes de montée de leur race spéciale.

Ceci est extrêmement important puisque l'on pourrait ainsi régulariser les montées de saumon en les étendant sur une plus longue période.

Tous les centres d'études spéciaux ont

d'ailleurs amené partout une progression notable de l'industrie de la pêche et sur ce point nos camarades inscrits maritimes seront les premiers et principaux bénéficiaires de l'amélioration de la pêche du saumon dans notre région.

LE SAUMON NE SE NOURRIT PAS EN EAU DOUCE

L'Office Royal des Pêcheries d'Ecosse est formel sur ce point, et se base sur des dizaines de milliers d'examen d'estomacs de saumons.

Avant même son entrée en eau douce, dès que l'instinct et le travail sexuels amènent le saumon vers la côte, son estomac cesse de sécréter du suc gastrique et devient complètement sec.

Un expert américain, bien placé dans ces régions où les saumons semblent aussi nombreux que les galets du fond, montre une conséquence de cette atrophie de l'estomac.

Tous les poissons ont un suc gastrique très puissant et c'est ce qui gêne leur conservation si l'on ne prend pas la précaution de les vider dès leur capture.

Un poisson non vidé devient mou en peu de temps parce que l'estomac se digère lui-même et commence ainsi la décomposition des tissus.

En ouvrant un poisson pour le vider ou le couper on introduit à ce moment-là les microbes ordinaires de la décomposition mais celle-ci est plus lente que l'auto-digestion des

Le saumon seul fait exception, et chacun sait qu'un saumon *intact se conserve* parfaitement ferme durant plusieurs jours, sa chair même devient presque plus savoureuse.

Son corps est revêtu d'une sorte de vrai protecteur admirablement résistant à la pénétration des agents corrompeurs; si on le coupe ou si on l'ouvre, on le conserve moins longtemps, les microbes de la décomposition pénétrant alors par la coupure.

Voilà une évidence pratique qui clôt la question, le saumon n'attrape les appâts que par un réflexe instinctif; les hommes ont assez de ces réflexes, malgré leur cerveau supérieur, pour admettre que le saumon en ait aussi.

Société de Pêche du Gave d'Oloron

Les trois Sociétés de pêche d'Oloron, de Salies et de Sauveterre-de-Béarn viennent de fusionner en une seule, la Société du Gave d'Oloron, avec sections à Oloron, Navarrenx Sauveterre et Salies.

Cette Société a adopté les statuts de la Société des Pêcheurs de la Nive, et est destinée au plus brillant avenir. Comme heureux début, et au même titre que notre Société, elle reçoit en amodiation directe les dix lots du gave d'Oloron, de Sordes à Oloron, « la plus merveilleuse rivière de France ». Nous sommes heureux du succès de cette Société, qui, dans la Fédération, conjugue étroitement ses efforts avec la nôtre.

Quand le gave de Pau aura reconstitué sa richesse en saumon, la Gaule Paloise connaîtra à son tour un magnifique essor.

Le Béarn et le Pays Basque apprécieront alors l'immense fortune touristique que représentent leurs magnifiques rivières. La collaboration étroite de l'Administration des Eaux et Forêts et des Sociétés de pêche a sauvé cette fortune, qui, d'année en année, doit aller en augmentant.

Il restera à constituer un cahier des charges

sur les bases proposées par les Sociétés intéressées afin que l'Etat tire de son domaine le revenu qu'il peut légitimement en attendre

Un nouvel avantage attaché à la qualité de membre de notre Société

Nous avons pu offrir à nos camarades de la Société des Pêcheurs de la haute Soule, à Tardets, 2.000 alevins de truite commune, provenant de la pisciculture numéro 2 à La Madeleine.

Nos camarades, par suite de la lenteur des transports par voie ferrée, avaient perdu tous les œufs commandés cette année pour le repeuplement de leur rivière. En échange, la Société de la Haute-Soule a accordé à nos sociétaires, en 1929, le droit de pêche sur les parties du Saison loué par elle.

C'est un avantage important puisque cette Société a pris à bail : 13 kilomètres du gave de Sainte-Engrace, 6 kilomètres du gave de Larrau, et 8 kilomètres du Saison, rivières à truites admirables.

Note de la rédaction. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'article de M. Beaumé, sur *l'Eau qui Paie*



GOLF-HOTEL

Premier ordre - Sur la Plage - Face aux Pyrénées
 Golf et Tennis privés — Centre de Tourisme et Sports
 Chasse — Pêche

:: Saint-Jean-de-Luz :: Téléphone 0.40 -- Adr. Télégraphique : Golfotel

SAINT-JEAN-DE-LUZ

GOLF-GARAGE

Près le Golf-Hôtel

J.-B.-F. Latxague



LOCATION D'AUTOMOBILES

Téléphone 0.28 et 1.58

English Spoken

R. C. Bayonne n° 1.215

Téléph. 7

R. C. St-Palais 72

Nouvelles Galeries

A. FAUR-LUIRET

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tous Engins pour la Pêche de la Truite

Spécialité de Racines Anglaises
Reconnues les meilleures

HAMEÇONS

de

Premier Choix



TOUS

ACCESSOIRES

POUR LA

PÊCHE DU SAUMON

Cannes - Moulinets - Soie - Cuillers
- Devons - Fils d'Acier, etc., etc. -

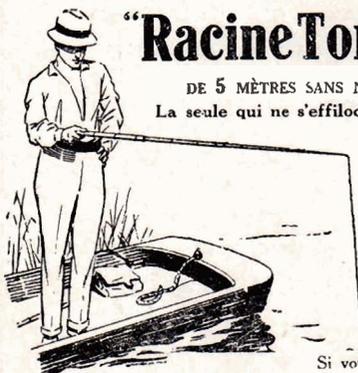
Renseignements et Conseils Pratiques pour ces Pêches

Montez vos Lignes

VOS BAS DE LIGNES
avec la

"Racine Tortue"

DE 5 MÈTRES SANS NŒUD
La seule qui ne s'effiloche pas !



Chaque racine
livrée
en pochette



Marque
déposée
"LA SOIE"
PARIS

Si votre fournisseur
ne peut vous procurer cet article, écrivez-nous

HAMEÇONS MONTÉS sur

"Racine Tortue"

Cristal doré - Forgés
Forgés Emaillés rouge
(0 m. 50 environ avec boucle)

PECHEURS...

Essayez de suite

LA RADIA

Appât radio-actif qui attire les poissons et les écrevisses comme l'aimant attire le fer. C'est extraordinaire car avec la RADIA un pêcheur même débutant prend souvent 4 à 5 livres de friture dans sa journée. La RADIA qui est en vente partout a obtenu plus de 50 premiers prix dans les Concours. Médailles d'Or du Président de la République et du Ministre de l'Agriculture. S'il n'y en a pas dans votre localité, envoyez votre adresse au

Laboratoire Scientifique RADIA
à St-Etienne de Fursac (Creuse)

et vous recevrez gratis et franco la notice illustrée
CONSEILS AUX PECHEURS qui est un guide précieux pour celui qui désire faire de belles pêches.



WYERS FRES

30, Quai du Louvre, PARIS

Médaille d'Or Paris 1900
Diplôme d'Honneur Bruxelles 1910

INVENTEURS FABRICANTS
Vendant directement aux Pêcheurs

Engins Supérieurs **PÊCHES!**
pour toutes

Fabrication irréprochable
TARIF ILLUSTRÉ franco contre 0 f. 75



PÊCHES OBLIGATOIRES

Quand de malheureux saumons, arrêtés par un obstacle artificiel, par un manque d'eau persistant comme ce fut le cas cet hiver et ce printemps, se trouvent dans l'impossibilité absolue de franchir cet obstacle, que reste-t-il à faire pour assurer la reproduction de l'espèce? Leur faire franchir cet obstacle artificiellement — en attendant mieux.



La senne dans la réserve d'Halsou - des saumons sont signalés. - Au premier plan, le maréchal des logis Bastit, à droite de dos, M. J. Calame, président de la section de Cambo, qui dirigea les manœuvres.

La question du barrage d'Halsou, encore pendante depuis cinq ans (quel scandale!) nous a obligés et nous obligera encore prochainement à effectuer cette difficile opération.

Elle a eu lieu par deux fois, à la fin de juillet et le 14 août dernier. Le but réel de la permission qui nous est accordée par l'Etat de pratiquer des pêches au filet dans la réserve d'Halsou est la destruction du barbeau. Si les procédés employés (tramail ou senne) se sont montrés à cet égard à peu près inefficaces, la faute n'en est pas à ceux qui eurent la charge de pratiquer cette opération. Les mailles de la première senne employée, trop larges, purent faire croire que les barbeaux visés passaient au travers, mais, lors

de la seconde pêche, la senne employée possédait des mailles beaucoup plus étroites et les barbeaux en sortirent indemnes. Un spectateur, perché sur un rocher et observant la conduite de ces malins poissons dit que, lorsque la senne fut sur le point de les encercler, ils cherchèrent partout un refuge, et, au rebours des autres poissons qui gagnent l'eau libre, ils entraînaient les uns après les autres dans les trous de la berge ou sous les souches et s'y tassaient comme des chrétiens dans un autobus. Le seul moyen efficace serait peut-être, lors d'une pêche de ce genre, de leur procurer un abri artificiel et définitif sous la forme d'une de ces caisses à barbeaux dont la recette nous avait été donnée autrefois par le commandant de Marien. Il serait intéressant d'essayer.

Par contre, si les barbeaux se montrent rebelles à cette méthode de capture, les autres poissons, et notamment les saumons accumulés dans la réserve d'Halsou, se laissent prendre assez facilement. Comme, aux termes de la loi, nous devons retourner à la rivière les espèces non considérées comme nuisibles, nous les retournons en effet scrupuleusement à leur élément, mais après leur avoir fait faire un léger voyage de 300 mètres qui les dépose dans les eaux immédiatement en amont du barrage d'où ils peuvent gagner leurs frayères sans trop de difficultés.

Je tiens à faire remarquer une fois de plus à tous ceux que la question du saumon intéresse à divers titres, commerçants ou autres, combien il est scandaleux qu'un seul homme, en l'occurrence un usinier, guidé par son intérêt personnel, oblige la communauté à de pareilles manœuvres, et ceci sans contrepartie. Je suis désolé de constater qu'il n'y a plus guère qu'en France que de pareils abus sont possibles.

La première pêche (fin juillet) fut de beaucoup la plus fructueuse puisque trente saumons furent capturés. Aidé par quatre inscrits maritimes de bonne volonté dirigés par le sympathique Bilourou, et auxquels nous exprimons ici notre reconnaissance, le premier

coup de filet, donné à vue dans le grand pool de la réserve d'Halsou sur des saumons se promenant en surface en amena au bord huit de poids divers variant entre dix et vingt-cinq livres. Le second coup de senne donné en remontant en produisit neuf, également gros pour la plupart et qui, transportés à bras le plus rapidement possible, revinrent à la vie au bout de quelques minutes. Le troisième coup de senne, donné en descendant, produisit dix saumons et une brème énorme, égarée et solitaire qui vivait depuis deux ans dans cette partie de la rivière et devait commencer à s'ennuyer sérieusement. Un trou plus en aval, exploré également, donna deux saumons et le dernier, à l'embouchure du ruisseau Arnaga, un seulement mais de grande taille. L'opération commencée à 9 heures prit fin vers les 2 heures de l'après-midi. Le brigadier des Eaux et Forêts Vital et le garde Bernard y assistaient.

Il faut avoir vu une pêche de ce genre pour en apprécier la difficulté. La senne s'ac-



Le garde Bergara payage dans une embarcation instable, dans l'eau Calame Junior, à gauche, les flotteurs de la senne (réserve d'Halsou).

crochant à chaque instant dans un rocher ou une souche, il est nécessaire de la dégager et le meilleur moyen, pour ne pas dire le seul, est de se mettre à l'eau et de le faire à la nage. Quatre hommes, inscrits maritimes ou gardes de la Société, passent ainsi cinq heures dans l'eau et elle est généralement fraîche en Nive. Le résultat obtenu est heu-

reusement consolant. Trois des saumons transportés périrent ultérieurement, mais 27 ou 28 d'entre eux gagneront sans encombre leurs frayères.

La seconde pêche eut lieu le 14 août dernier, en présence de M. le conservateur des Eaux et Forêts de Lachadenède et de quelques invités parmi lesquels de charmantes pêcheresses. Elle fut moins fructueuse, aucune crue sérieuse n'étant survenue dans l'intervalle les saumons, abondants en aval et notamment sous l'église de Jatxou, n'étaient pas venus remplacer dans le pool de la réserve leurs camarades précédents. Pratiquée par les seuls gardes de la Société aidés de quelques bonnes volontés, elle prit fin à 2 heures et demie de l'après-midi.

Le premier coup de senne remontant amena au bord cinq saumons assez gros. Un petit s'était maillé précédemment dans la senne d'arrêt. Deux furent repris ensuite presque sur place qui s'étaient cachés dans les souches le long du bord. Les autres coups de filet furent inefficaces. Le dernier produisit un seul saumon affreusement blessé, le corps traversé de part en part par la balle d'un braconnier, et qui fut porté à l'hôpital de Larressore, non pour y être soigné mais dégusté. Un autre de ceux capturés précédemment mourut dans la nuit et dut être repêché, ce qui porte à sept seulement le nombre de ceux qui pourront s'adonner avec une tranquillité sur laquelle nous veillerons, aux plaisirs de la reproduction. Le total des saumons capturés et transportés dans ces deux pêches et qui ont survécu se monte par conséquent à trente-quatre.

D'autres pêches auront lieu ultérieurement toutes les fois que la nécessité s'en fera sentir et jusqu'à ce que le barrage d'Halsou soit enfin rendu franchissable d'une manière ou d'une autre, ce qui ne saurait tarder.

J. CALAME.

P.-S. — Nous ne saurions trop engager ceux que le saumon intéresse à assister à ces pêches. Il leur suffit de fournir une demande et leur adresse au bureau de la Société, 36, quai des Corsaires, à Bayonne, et ils seront prévenus en temps utile. Equipement facultatif mais nécessaire, une paire de bottes imperméables ou un caleçon de bain, un déjeuner froid et une provision de bonne humeur.

Ne jetez pas ce bulletin, il constituera une collection utile à consulter, demandez-nous une RELIURE MOBILE SPÉCIALE contenant 12 numéros (3 ans), avec titre doré, Prix 5.50. En dépôt dans toutes les sections.



PISCICULTURE

DÉVERSEMENTS D'ALEVINS.

Notre dernier bulletin laissait espérer que sur les 338.000 œufs mis en incubation on pouvait escompter près de 260.000 alevins pour les déversements.

Ces prévisions se sont réalisées.

La saison, bien que tardive, fut exceptionnellement favorable. Un seul accident fut enregistré : à la pisciculture Chambeau, une rate de veau légèrement tournée empoisonna net 15.000 alevins de truite commune ; cette station soigneusement entretenue par M. Antchartchahar, fournit un total de 130.000 alevins de truites et saumons.

Devant l'élévation de la température qui, dès juin, atteignit 16 degrés dans presque toutes nos stations, Urepel excepté, les alevins furent pour la plupart mis à l'eau à l'âge de deux mois et demi.

En effet, pour les œufs reçus des piscicultures Dagry et Beaumé, par suite de la rigueur de la température, cet hiver, hors du Pays Basque, les livraisons eurent lieu dans la seconde quinzaine de mars et les éclosions au début d'avril.

L'éclosion des œufs pris sur les truites sauvages avait eu lieu du 13 janvier au 15 février, on voit la différence importante.

Nos camarades d'Espelette vinrent prendre des alevins à la pisciculture de Cambolles-Thermes.

A Itxassou, les alevins en provenance de la Station Chambeau furent très nombreux ; MM. Pierre Etchegaray, Ondarts, Larronde, Etchepare, maire, Teillery, aidèrent nos gardes comme de coutume.

A Urepel, nos camarades se chargèrent des immersions des alevins élevés par M. Oustalet.

A Saint-Etienne-de-Baïgorry, MM. Jauréguy, Bourmalatz, avec nos gardes, répartirent largement nos envois.

A Saint-Jean-Pied-de-Port, notre fidèle collègue M. Simpson mit son coquet petit attelage à la disposition des gardes Louey et Chirrambero, qui furent aussi aidés par MM. Eujol père et fils.

Là encore, l'an prochain tout sera facilité par la petite auto qui permettra de répartir plus facilement les alevins tout le long de la rivière.

Partout les déversements furent effectués avec le plus grand soin et aucune crue violente n'étant venue troubler les jeunes poissons, on peut être certain d'une réussite encore plus complète que l'an dernier.

Actuellement les stations d'élevage sont vraiment au point et tous nos efforts porteront sur la création des stations de capture pour obtenir les reproducteurs indigènes et garder à nos achats d'œufs le caractère d'induction d'un « nouveau sang ».



M. Maisonnave, membre de la Société, grand pêcheur de saumon, remet à l'eau un beau reproducteur (22 livres) pour assurer le succès de ses pêches futures on ne peut dire ici « petit poisson deviendra grand ». 1^m05 est déjà une bonne taille, même en Pays Basque !

TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

Durant l'été nous terminons la mise au point de nos stations.

A Saint-Jean-Pied-de-Port, la canalisation s'est encrassée, elle était d'ailleurs légèrement insuffisante, elle sera remplacée par une canalisation en fer galvanisé de 50/60 qui permettra un élevage important, rendu plus aisé par le nouveau filtre.

Le filtre d'Urepel a donné toute satisfaction, il sera nettoyé à fond.

A la station Chambeau, on doit arranger l'extrémité de la canalisation souterraine pour

faciliter le nettoyage. La rigole permettant aux truites de remonter dans la station sera améliorée par le creusement d'un petit bassin intermédiaire.

Toutes les autres stations seront comme les autres années révisées, peintes et blanchies à la chaux, matériel réparé. Notre programme d'équipement piscicole se termine par la construction de stations de capture de reproducteurs.

Ces stations situées à l'embouchure de certains ruisseaux sont constituées par un coffre en béton armé d'une longueur totale de 2 mètres sur 0 m. 50 de large et 0 m. 50 de haut, ce coffre est ouvert aux deux extrémités pour donner passage au courant. Le dessus est fermé par une plaque de fer.

A l'intérieur on dispose un verveux de forme rectangulaire, remplissant exactement le caisson.

On établit une dérivation au moyen d'un petit barrage qui envoie dans la passe en béton une bonne part de l'eau du ruisseau ; en aval de la dérivation un barrage avec grillage oblige la truite à passer dans la dérivation où se trouve le verveux.

Deux fois par jour, l'auto viendra enlever les truites qui seront rassemblées à la Station Chambeau.

Nous installerons aussi des pêcheries semblables en pleine rivière avec des ailes en grillage.

Nous espérons que ces organisations nous fourniront tous les œufs dont nous aurons besoin.

Pour le saumon, une cage flottante doit être construite pour la région d'Halsou.

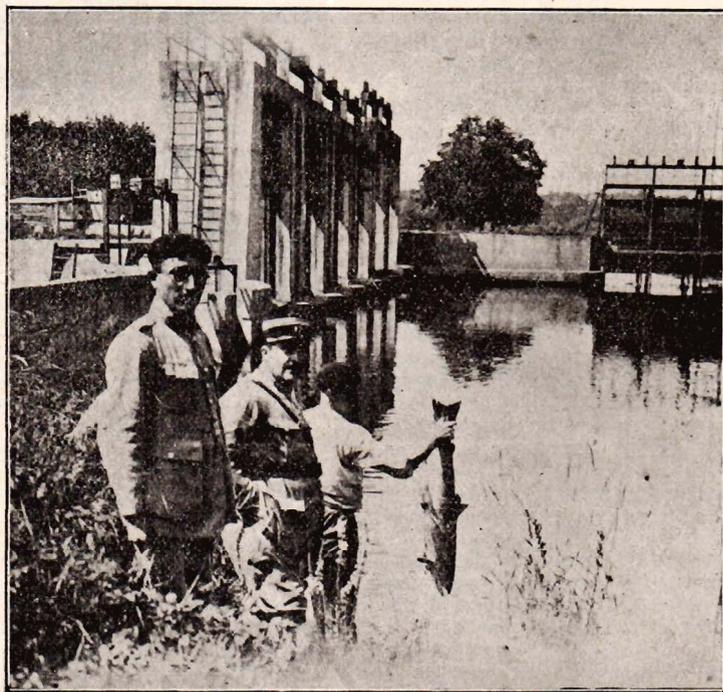
La cage d'Ossès doit être modifiée et déplacée pour éviter son envasement.

Notre directeur des piscicultures, M. Antchartchahar, aura sans doute cette année une bonne saison pour les saumons reproducteurs.

STATIONS

Des incubateurs Mitchel dont nous avons déjà parlé vont être placés en une douzaine de points. Chacun d'eux contient 6.000 à 8.000 œufs, et nous aurons ainsi un moyen d'augmenter notre production d'alevins tout en divisant les risques.

Nous demanderons à nos camarades d'aider nos gardes pour surveiller ces petites stations rudimentaires.



Un saumon passant le barrage d'Halsou

De gauche à droite : M. Bernard, garde des Eaux et Forêts à Ustaritz, Bastit, maréchal des logis de gendarmerie à Espelette, Maire, garde de la Société.

Etablissements Franco-Basques

BAYONNE - 61, Rue Bourgneuf

Adresse Télégraphique : JOSEMON-BAYONNE

Téléphone 9.36

Tout ce qui concerne la Chasse et la Pêche

Soies et Cannes à Lancer pour le Saumon
Cannes à Mouches - Mouches - Racines
anglaises pour la Truite

SE HABLA ESPANOL

ENGLISH SPOKEN

BIDARRAY  U. V.

Hôtel du Pont d'Enfer

Face au Vieux Pont

Central pour toutes les Pêches

Eau courante — Salle de Bains
ÉLECTRICITÉ

CUISINE SOIGNÉE

Prix Modérés



Téléphone 2

CHASSE - PÊCHE

Bas caoutchouc anglais - Bottes caoutchouc

L. P. Ducasse

20, rue des Trois-Conils, Bordeaux

G^d Assortiment d'Articles de Pêche

Cannes, Hameçons, Moulinets

ARMES et MUNITIONS

Téléphone 11.16

Téléphone 11.16

Pour être BIEN COIFFÉ
employez la

GOMINE ATILIO

Marque déposée

LES CHEVEUX TIENDRONT SANS ÊTRE GRAISSÉS

En vente : chez les Coiffeurs-Parfumeurs,
au Biarritz-Bonheur, et à Paris,
Galeries Lafayette, Magasin Le Printemps

Gros et détail chez SISMONDINI Fabricant
Rue Pellot - BIARRITZ

Pisciculture de Normandie

E. BEAUMÉ

Propriétaire à **BERNAY** (Eure)

Spécialité de Grandes Truites de rivière
Truites de Mer - Truites Américaines

— Saumons —

Œufs embryonnés des meilleures races

— de Truites —

Alevins et truites pour l'Élevage et

— le Sport —

Transport par appareils avec diffuseurs d'oxygène

*Fournisseur de l'Etat, de la Société des Pêcheurs
de la Nive, de la Fédération Basco-Béarnaise
des Sociétés de Pêche, des principales Piscicultures
et Sociétés de Pêche de France et de l'Étranger.*

**40 kilom. de Rivières à Truites sur la "Risle", la "Charentonne"
et la "Touques"**

PECHERIE de SAUMONS sur l'ORNE

Les déversements d'alevins pour compenser les pertes dues à la captation des rivières

À propos de rapports sur le barrage de Leguignon et sur les projets des Chutes de Banca, nous avons eu l'occasion de mettre en évidence une particularité essentielle des rivières à truites.

On calcule actuellement le nombre d'alevins à mettre au kilomètre par la formule du professeur Léger : $N = 10 \times B (L + 5)$, où B est un coefficient de richesse biogénique du cours d'eau variant de 1 à 10, et L la largeur moyenne de ce cours d'eau.

Nous estimons, d'après nos repeuplements depuis cinq ans, que le nombre ainsi obtenu est insuffisant.

Tout d'abord on ne tient pas assez compte de ce que ce nombre est indiqué pour des alevins de cinq à six mois, or on ne déverse pour ainsi dire jamais que des alevins de trois mois.

On a raison, principalement dans nos régions méridionales où les déversements doivent avoir lieu avant les fortes chaleurs de juin, mais il faut donc plus d'alevins de trois mois que de six mois pour tenir compte du déchet normal.

Il y a un autre motif de majorer en certains cas les chiffres de la formule Léger, c'est lorsque l'on se trouve dans une zone où les frayères sont nombreuses.

C'est que là, il faut tenir compte de la migration annuelle de la truitelle, à l'âge de dix-huit mois.

Cette migration que nous avons signalée dans le bulletin numéro 3 de juillet 1927, est identique à celle des tocans, elle se produit certaines nuits en août-septembre.

Les truitelles de 14 à 15 centimètres de longueur totale descendent alors en bancs vers les eaux plus riches situées en aval.

Il reste sur place ce que la rivière peut nourrir.

Plus on se trouve vers les eaux très oxygénées que la truite choisit pour ses frayères, plus le nombre d'alevins déversés au kilomètre doit être considérable puisque durant quinze mois ces parties de rivières doivent contenir non seulement les alevins qui resteront là comme truitelles d'un an et demi, mais encore ceux qui doivent constituer des bancs de descente.

La situation est la même pour le saumon et cela doit rendre absolument intangible la zone des frayères, d'où descendent les jeunes tocans pour se répartir dans le cours supérieur bien avant la formation rituelle des bancs de descente à la mer.

Là aussi reste durant un an autour des frayères les plus oxygénées, donc les plus fécondes, une partie des jeunes tocans qui se disperseront ultérieurement vers l'aval, avant de constituer les grands bancs de descente.

Dans nos rivières ces bancs comprennent en très grande majorité des tocans de deux ans.

Comme nous l'avons indiqué dans les nombreux rapports fournis, nos repeuplements n'ont vraiment pas donné de résultats très nets avant d'atteindre un chiffre minimum de 3.000 alevins au kilomètre sur les soixante kilomètres de rivières ou ruisseaux où frayent les truites dans le bassin de la Nive, cela représente près de trois fois les chiffres de la formule Léger.

Nous rappelons encore que nous ne sommes pas de ceux qui, sur 100.000 œufs, annoncent 100.000 alevins, la saison de pisciculture 1929, très favorable, a donné environ 260.000 alevins sur 338 à 340.000 œufs



La fin d'un coup de senne dans la réserve d'Halsou. Aucun barbeau ne fut pris mais une grosse truite et sept saumons qui furent passés en amont du barrage.



SURVEILLANCE

Depuis le dernier rapport, elle a été remarquablement active et récolté en nombreux poissons.

En haute Nive, notre excellent garde Louey a dressé deux procès-verbaux pour pêche au filet au « manches ».

L'équipe mobile de la basse Nive est venue à de nombreuses reprises prêter son concours pour la surveillance nocturne entre Saint-Etienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, et Saint-Martin d'Arrossa.

Les bohémiens, sur ce secteur, ont abandonné la pêche à la lumière trop repérable, et pêchent au filet traînant dit trameau, filet à mailles petites, et couissant sur une perche. Trois hommes manœuvrent ensemble chacun un de ces filets et ratent ainsi tout ce qui vit dans les petits courants.

C'est ainsi que se prennent ces plats de 200 ou 300 petites truitelles à peine plus grosses que des chipes (vairons) que l'on a signalées sur certaines tables.

Un bohémien fut pris pêchant vers minuit en Nive avec un de ces filets, il aggrava son cas en menaçant le garde Bergara qui, avec le garde Mendiboure, avait fait cette bonne prise après trois nuits consécutives de patrouille.

D'autres braconniers furent pourchassés à différentes reprises.

En basse Nive, l'accumulation des saumons en aval du barrage Larroulet tenta les braconniers.

Une équipe de bohémiens fut prise par le garde Mendiboure dans la réserve d'Halsou, les filets saisis étaient par surcroît des filets volés!

Le garde Maire dressa un procès-verbal pour pêche « à la trique » au barrage d'Halsou, et un autre pour pose de verveux.

Enfin, Bergara dispersa une équipe de dix-huit personnes appartenant au personnel d'un cirque ambulante qui semble avoir, en plus de ses numéros acrobatiques intéressants, une attraction de braconnage dotée d'un matériel important, cette attraction se terminera une autre fois en correctionnelle.

NOUVEAU GARDE DOMANIAL

A USTARITZ.

Nous adressons ici nos meilleurs vœux de bienvenue à M. Bernard, nouveau garde-pêche domanial à Ustaritz.

Ancien adjudant aux chars d'assaut, jeune, actif, loyal et intelligent, c'est un adversaire sérieux pour tous les braconniers.

Nous avons été heureux de mettre plus particulièrement à sa disposition notre garde Mendiboure.

A Saint-Pée-sur-Nive, le brigadier des Eaux et Forêts est maintenant M. Vital, un as de la répression du braconnage sur le gave d'Oloron.

Nous espérons que l'administration lui fournira un side-car qui lui permettrait de prendre une part active à la poursuite des braconniers.

L'accumulation des saumons en aval du barrage d'Halsou a provoqué un regain d'activité chez les braconniers, mais l'âge d'or du braconnage est définitivement révolu.

L'ORGANISATION DEFINITIVE DE NOTRE SERVICE DE SURVEILLANCE.

Methodiquement, nous réalisons tous nos programmes. Nous devons, selon les décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, doter nos gardes d'une petite automobile.

C'est actuellement chose faite.

L'installation du nouveau garde domanial à Ustaritz a renforcé notre situation en basse Nive; de ce fait il devenait très utile de faciliter les déplacements de l'excellente équipe si énergiquement entraînée par Bergara.

La Commission de surveillance, après examen de la situation, a constaté que la meilleure utilisation de nos gardes imposait de placer l'automobile à Itxassou où M. Ondartz, hôtelier, mettait gracieusement son vaste garage à notre disposition.

Ainsi nos gardes ne dépendent plus du train; l'auto à quatre places, elle permettra aux gardes de la haute Nive, MM. Louey, Duhalde, Héguy, Chiramberro, de recevoir du renfort et d'effectuer des tournées de nuit sur des secteurs beaucoup plus vastes.

D'autre part, l'extension constante de notre service de pisciculture absorbe de plus en plus notre garde chef M. Antchartchahar.

La création des pêcheries de saumons et de truites, la direction générale des six stations de pisciculture, la direction plus particulière de la station centrale Chambeau, ne lui laisseraient plus de loisir pour diriger effectivement les patrouilles de surveillance, aussi la séparation des deux services vient de s'imposer.

Tout en restant garde commissionné mais indépendant, notre ami Antchartchahar sera dorénavant le directeur du service de pisciculture, et Bergara le chef du service de surveillance.

Avec ces deux chefs de service, la pisciculture et la surveillance rivaliseront pour développer la prospérité piscicole de notre grand domaine.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)



HOTEL

CENTRAL

Changement de Propriétaire

HÉGUY

*Ex-Gérant de la Chaumière à Biarritz
et du Coq-d'Or à Toulouse*

Salon - 2 Salles de Bains - Eau courante
chaude et froide dans toutes les chambres

==== Cuisine Basque soignée ====



Pêche au Saumon, à la Truite
EXCURSIONS

Tél. Saint-Jean-Pied-de-Port N° 8

LES INFIRMES DU SANG

Les arthritiques ont la peau délicate, parce qu'elle est salie par les acrés de leur sang. De là : démangeaisons, acné, eczéma, sycois, psoriasis, prurigo, clous, dartres, herpès, érythèmes, plaies de jambe. Leur sang gâté ronge aussi leurs jointures, muscles, nerfs d'où : arthrites, rhumatismes, douleurs, sciatique, névralgies, maux de tête. Les veines et artères sont chez eux souvent atteintes de varices, phlébites, hémorroïdes, artério-sclérose. La femme au sang troublé souffre chaque mois, et son retour d'âge est très pénible. Contre toutes ces misères, suivez le traitement scientifique des vices du sang par le Dépuratif Richelet, qui vous rendra santé, énergie, plaisir de vivre.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignements sur le traitement, écrire à L. RICHELET, de Sedam, 6, rue de Belfort, Bayonne (Basses-Pyrénées).

Pêcheurs au Lancer

La Reine des soies pour le lancer
est la Soie à

l'Abeille Barre Rouge

qui s'est classée toujours
première
dans tous les concours
et les championnats
internationaux



Marque déposée
"LA SOIE"
PARIS

Si votre fournisseur
ne peut vous procurer cet article écrivez-nous

GROSSEURS ET RÉSISTANCES
de la Soie Tressée

à l'ABEILLE Barre Rouge

7 BR.	8 BR.	9 BR.	10 BR.	11 BR.	12 BR.
8kil.	8.500	9.500	12 kil.	15 kil.	17 kil.

AU PÊCHEUR FRANÇAIS

2, Rue Argenterie — Bayonne

Cannes - Moulinets - Mouches
— et Poissons Artificiels —
Pantalons et Bas imperméables
— Chaussures Spéciales —

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
pour fabrication et réparations
de Tous Articles de Pêche

TAPIS

MOQUETTES CARPETTES

SPÉCIALITÉ

R. RÉCHOU
Agent & dépositaire
de Fabrique

19, Rue Victor Hugo
BAYONNE

La Maison ne
traite exclusivement que les
TAPIS
Tel 990

Fournisseur des G^{ds} Hôtels
& Villas de la Côte Basque
GROS — DÉTAIL

Spécialité de Mouches artificielles DE LA RÉGION

Élevage de Coqs Sélectionnés
pour plumes de mouches artificielles
VENTE de COQS et de PLUMES

M. DASSÉ

à ARAUJUZON, par Araux (B.-P.)

L'insuffisance des sanctions contre les braconniers

Si les agents de l'Etat et nos gardes s'imposent de pénibles tournées de nuit pour assurer le respect de la loi, si les tribunaux infligent des amendes sévères aux braconniers, il est bien regrettable que tout cela reste sans effet pratique.

Les amendes ne sont pas recouvrées parce que la contrainte par corps est devenue dérisoire.

Dernièrement, un braconnier invétéré, M. m. ns, à Saint-Jean-Pied-de-Port, déclarait cyniquement à un garde :

« Vous pouvez me flanquer autant de procès-verbaux que vous voudrez. J'ai déjà à payer 600 francs d'amende, je suis classé comme indigent. Je ne ferai donc jamais que trois jours de prison. On m'autorise à continuer mon

tabac et un fromage, je ne souffre pas en trois jours, donc je ne paie pas! »

Il serait grand temps que cessât pareille dérision de la loi.

Les braconniers gagnent plus que des travailleurs honnêtes, et le non recouvrement des amendes prive le fonds d'amende départemental de recettes intéressantes que les contribuables doivent remplacer sans délai, ni pitié.

Il faut que les amendes soient payées par mensualité et pour chaque mensualité impayée incarcération immédiate à raison de 20 francs par jour.

Que l'on essaye, et l'on verra le résultat financier, car il y a toute une classe d'individus que l'on ne fera jamais vivre autrement que de braconnage et de maraudes.



La brigade de surveillance de la Basse-Nive et son automobile
MM. Bergara, chef de Brigade, Mendiboure et Maire, gardes, avec leur chien policier

SOCIÉTAIRES !

*Réservez vos commandes à nos Annonceurs
et recommandez leurs Maisons! - - -*



ÇA NE MORD PAS !

Nous revenons sur cette question, actualité indéniable. Chaque été on peut recommencer et cela d'autant plus que le débit de nos rivières atteint maintenant des valeurs extrêmement faibles. On en arrive à se demander si nous n'aboutirons pas au régime de ces rivières catalanes dont le cours inférieur est à sec pendant l'été.

Notre camarade Pélissier, président de la Fédération des Pyrénées-Orientales, nous expliquait que pour aller à la pêche autour de Perpignan on se munissait d'une bêche, on faisait un trou dans le lit desséché, à quelque profondeur on rencontrait l'eau et que dans le puits ainsi formé apparaissaient bientôt de petits poissons. Nous n'en sommes pas encore là, et la section des Bêcheurs de la Nive n'est pas à envisager comme une éventualité prochaine.

Pour le moment on constate des eaux si basses que la truite doit se réfugier dans les gouffres.

La température de l'eau atteint de 22° à 25° de la haute à la basse Nive, la truite commune est alors malade, et il suffirait d'un ou deux degrés de plus pour la voir dériver le ventre en l'air.

Dans le bulletin N. 2, en avril 1927, nous avions cité une étude très intéressante, publiée dans la *Pêche Illustrée*, l'organe officiel du Fishing Club de France, par M. Matout, assistant au Museum de Paris, un grand savant doublé d'un fin pêcheur.

M. Matout analysait les trois causes principales des périodes lamentables de bredouille générale, ces trois causes sont :

1. L'abondance extrême de nourriture naturelle ;
2. La variation de la température de l'eau, quel que soit son sens.
3. La diminution de l'oxygène dissous dans l'eau, oxygène indispensable à la respiration du poisson, et sur ce point la truite est l'espèce la plus exigeante.

La diminution de l'oxygène dissous oblige le poisson à une vie ralentie ; plus l'eau est chaude, moins elle contient d'oxygène dissous.

Les déversements d'usines détruisent aussi l'oxygène dissous, ce qui explique pourquoi les eaux grises ou brunes que lâchent les usines, au mépris des règlements, arrêtent toute pêche.

Dans le numéro d'août, de la *Pêche Illustrée*, M. Matout revient sur ce sujet et nous rend compte du phénomène général suivant.

« Jusqu'au milieu de juillet la pêche fut bonne, mais brusquement, après cette date, c'est-à-dire à peu près partout en même temps,

ce fut l'arrêt presque absolu de tout succès ; le gardon, en particulier, s'évanouit comme par enchantement et c'est à peine si nos meilleurs as en prirent quelques-uns au cours d'une journée entière de pêche.

Naturellement, pour ne rien changer aux habitudes, les commentaires des pêcheurs allèrent leur train : « C'est l'arrivée subite de la chaleur, Monsieur, ils restent au frais (sic) à l'ombre ». Ou : « C'est la lune (re-sic), la nouvelle lune, cela fait un changement dans le temps, le poisson est très sensible à la lune, Monsieur, etc... » Par politesse, on n'ose pas protester contre ces naïvetés, car si un vieux pêcheur pendant sa longue carrière, s'est donné la peine d'observer les coïncidences entre les dispositions du poisson et les phases de la lune, il a pu voir que la probabilité est égale dans les deux sens, autrement dit, il mord ou ne mord pas, indifféremment, pendant n'importe quelle phase lunaire.

Mais les vrais pêcheurs, eux, ne s'y sont pas trompés, ils ont vu le matin les eaux couvertes de petits cadavres transparents d'éphémères : c'est la « manne » habituelle, qui, cette année, s'est montrée exceptionnellement abondante.

Ceux qui restent sur place, c'est-à-dire habitent continuellement, ou momentanément, au bord de l'eau, ont pu assister assez tard dans la soirée à l'envol des essaims éclos dans la journée, et attendant la nuit pour s'élever en masses parfois impressionnantes, et retomber à la surface des eaux où les poissons les absorbent avec avidité. Nous recommandons à ceux de nos confrères qui n'ont jamais assisté à ce spectacle, d'aller passer une soirée sur la rive, d'emporter avec eux une lanterne allumée, et de la poser sur la berge, sans toutefois rester à côté ou trop près. Au moment de l'envol des éphémères, ils verront une nuée blanche ayant l'apparence d'une tourmente de neige dont les flocons doués du sens de la direction iraient se masser autour de la lumière. L'éphémère, une fois tombé à terre, y reste ; les insectes s'entassent les uns sur les autres et finissent par former une couche épaisse, couvrant parfois complètement la lanterne. Si l'on reste auprès on en est couvert soi-même, sensation plutôt désagréable que cette « neige-à-pattes » qui vous entre dans le cou, les manches, etc.

Il est des régions où les pêcheurs concentrent ainsi les chutes de « mannes » au moyen de lanternes pour en faire une amorce, en la mélangeant avec des pelotes de terre.

Naturellement, tant que des chutes intenses de manne se manifestent, le poisson est suralimenté, gavé et ne mord plus. Au mo-

Garage MOLIA

Allées Marines - **BAYONNE**

AGENCE DIRECTE RENAULT

**ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS
POUR CITROËN**



Pièces détachées : Renault - Citroën - Berliet

13, RUE THIERS

Téléphone 513

Glaces MIROITERIE Verres

Maison CHALTÉ

M. MOUNESTÉ & H. BOURG, Succ^{rs}

BORDEAUX

53 à 61, rue de Kater

Tél. 18.56 et 82.892

BIARRITZ

38, Av. de la Marne

Tél. 13.69

Spécialité de Glaces pour Autos

et de MIROITERIE Sanitaire

Les plus Fins,

Les plus Forts,

Les plus Souples,

Bas de ligne "Soie d'Acier"

DIAMANT

en acier câblé à haute résistance

HOTEL DU TRINQUET

Saint-Etienne-de-Baigorry

ARCÉ, propriétaire

Repas au bord de la Rivière - Terrasse ombragée

Spécialités Basques

Arrangements pour familles — Prix Modérés

*Se habla español
English spoken*



Téléphone 7

BIDARRAY - Centre de la
Pêche en Nive

Villa Erramoundeguia

A 100 m. d'un Pool à Saumons

PENSIÓN — BONNE CUISINE

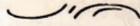
Chambres - Salle de Bains

Eau courante - Source captée - Garage

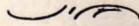
Perfect and Quiet Fishing place *English spoken*

biarritz-bonheur

magasins les plus élégants



Toutes les Nouveautés

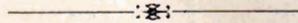


AU SOUS-SOL

Rayon Spécial d'Articles de Pêche

ASSORTIMENT TRÈS COMPLET

SAUVETERRE-DE-BÉARN (B.-P.)

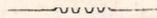


A la Palombe d'Or

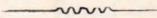
HOTEL THYONVILLE-BENTABERY



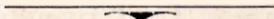
Confort Moderne - Eau courante - Salle de Bains



CUISINE RENOMMÉE



Facilités de Pêche à la Truite et au Saumon



Se habla español
English spoken

Tél. Sauveterre-de-Béarn n° 18

ment où nous écrivons ces lignes, vers le 20 juillet, nous avons encore vu la veille des chutes de manne considérables en Basse-Seine (bief Port-Villez-La Garenne); les poissons, gavés par les chutes précédentes, n'y touchent même plus.

A l'éphémère traditionnel s'ajoute un autre insecte plus petit, ayant l'aspect d'un moustique à abdomen un peu plus gros que celui du moustique commun et jaune verdâtre; malgré sa petitesse il représente pour le poisson une « masse alimentaire » non négligeable vu son abondance; nous ne pouvons donner son nom, n'ayant pas eu le temps matériel de demander à un entomologiste de le déterminer.

En certaines années, cette « manne deuxième manière » vient plus tard que l'éphémère et prolonge les effets, néfastes, pour les pêcheurs, de cette dernière; c'est ainsi que nous l'avons vue il y a quelques années se manifester pendant la seconde quinzaine de septembre. On reconnaît son existence par l'observation des pierres à moitié immergées des rives; elles sont, en effet, couvertes de petits cadavres noircis par la corruption, et collés à la surface et sur tout le pourtour de ces pierres.

Faut-il nous plaindre ou nous réjouir de ces éclosions simultanées de ces échantillons les plus importants de la *nourriture naturelle* des poissons?

Il semblerait qu'à notre point de vue de pêcheurs désireux de revoir rapidement l'ère des pêches fructueuses, il vaille mieux être débarrassés le plus tôt possible des causes qui réduisent à la portion congrue nos « tableaux » de pêche. D'ailleurs, quel que soit notre vœu à ce sujet, il n'influe en rien sur le cours naturel des choses et il nous faut subir ce que nous ne pouvons empêcher. Mais cela ne nous empêche pas de risquer à ce sujet quelques pronostics, basés sur les observations des années précédentes.

Le facteur principal qui règle les émissions d'éphémères et autres variétés de « mannes » est la température. Lors des saisons en retard, c'est-à-dire avec printemps et début d'été froids, les transformations de larves aquatiques en insectes parfaits ou *imago*s, selon le terme employé par les entomologistes, sont retardées. Avec les saisons précocement chaudes elles sont au contraire accélérées. Lors des saisons perturbées, à courtes alternatives de périodes froides et chaudes, une partie des larves sont transformées et s'envolent en essaims peu abondants pendant les « coups de chaleur »; le reste, un peu en retard, est immobilisé pendant la période froide qui suit, pour

repartir partiellement au prochain changement de temps favorisant un nouveau développement.

En termes plus simples, disons que pendant les étés irréguliers comme température, la « manne » est par « petits paquets » pendant presque toute la durée de la saison de pêche au coup. Dans ces circonstances, le poisson trouve sa nourriture naturelle de manière à peu près continue, mais non en surabondance comme cela a lieu en la saison présente; il est donc assez régulièrement nourri sans être gavé; pour le pêcheur, c'est l'époque des pêches moyennes où le poisson accepte les esches convenablement présentées, mais n'est pas assez affamé pour prendre indistinctement ces dernières ou celles qu'on lui offre au bout d'un « engin » à tiraillements brutaux. Époque excellente de succès continus pour les « as »; époque de bredouilles pour les pêcheurs peu expérimentés.

Quelle est donc la saison à préférer pour ces derniers? A notre avis, c'est la saison actuelle. En effet, pendant la première partie de la saison précédant l'arrivée de la grande chaleur, le poisson n'ayant pas encore été ravitaillé de sa manne annuelle mordait facilement, et tout le monde fut satisfait. En ce moment où le poisson est gavé à refus et où la manne continue, personne, « as » ou « gallette », ne peut lui faire accepter ses esches; mais si la chaleur continue encore, les éclosions de toutes les « mannes » seront liquidées de bonne heure et ensuite le temps que le poisson digère ses pantagruéliques absorptions de nourriture, il se jettera alors sur tout ce qui lui sera présenté, et ce sera une nouvelle période de « mains pleines pour les innocents ».

— Pour la truite, cette période s'accompagne souvent, comme nous l'avons déjà dit, de températures élevées qui la condamnent à une vie ralentie.

Pour trouver des eaux plus froides, la truite cherche le fond des grands gouffres où l'eau est de quelques degrés plus fraîche, notre savant collègue, M. Matout, recommande pendant cette période de s'attaquer au barbeau, poisson de fond, en le pêchant à la pelote! Nous qui désirons vivement limiter l'invasion de cette espèce, serions très heureux de voir beaucoup de sociétaires engager une offensive soutenue contre ces poissons.

Nous rappelons que pour pêcher à la pelote, comme à toutes les lignes plombées à fond, la loi exige que le pêcheur soit membre de la Société amodiatrice de la rivière.

Hôteliers, Fabricants, Commerçants !

Si vous jugez que nos efforts méritent d'être appuyés
Adhérez à la Société et donnez-nous votre publicité.

POUR UN AN : 4 INSERTIONS

1/2 page : 200 f.; — 1/4 page : 125 f.; — 1/8 page : 75 f.



NOUVELLES DIVERSES

A NOS SOCIETAIRES.

La location de toute la Nive va se traduire pour nous par un accroissement de dépenses assez considérable, néanmoins personne ne peut en contester la nécessité, car il fallait à tout prix éviter l'adjudication publique qui eût ruiné définitivement notre œuvre.

Depuis 1923, la cotisation n'a pas changé, elle est restée à la somme modique de dix francs, cependant les avantages qu'elle apporte n'ont cessé de croître.

C'est à partir de 1930 le droit de pêcher à trois lignes plombées de Saint-Jean-Pied-de-Port en aval d'Ustaritz, avec droit de passage le long des rives (42 kilomètres).

C'est le droit exclusif de pêche sur la presque totalité de la Nive de Baïgorry.

C'est le bénéfice des déversements de petites truites, les plus importants de France.

C'est la jouissance d'une bibliothèque gratuite, d'un service de renseignements constant.

C'est enfin le service gratuit d'un bulletin trimestriel qui représente à lui seul six francs par an.

Avant de soumettre au Conseil d'administration la question de l'augmentation de la cotisation, le président désireux de conserver le large recrutement actuel, principalement dans les campagnes, demande personnellement à tous les sociétaires qui estiment pouvoir verser volontairement à partir de 1930 une cotisation de quinze francs, d'en aviser le secrétariat, 36, quai des Corsaires, Bayonne.

Ce sera pour les sociétaires le meilleur témoignage de leur approbation des efforts des dirigeants de la Société.

M. ROCQ.

CONCOURS.

Une truite de 1 kgr. 400 a été prise par M. Ithualde, douanier en retraite à Saint-Martin d'Arrossa.

A Saint-Etienne-de-Baïgorry, M. Laxalde, forgeron, a pris une truite de 1 kgr. 200

A Saint-Jean-Pied-de-Port, M. Louey fils a pris une truite de un kilogr. et le jeune Curutchet, non sociétaire, une truite de 1 kgr. 800 — au gouffre numéro 1 (les Trois Eaux).

BIBLIOTHÈQUES.

La grande maison d'articles de pêche « A l'Ancre d'Or » vient de nous faire don pour nos Bibliothèques de deux exemplaires de quatre des ouvrages qu'elle a fait éditer :

Le Saumon dans les cours d'eau bretons, par le commandant Latour ;

Mouche et Lancer, par Th. Preskawiec ;

La Pêche de l'Ombre à la Mouche, par J. d'Or Sinclair ;

La Mer, par Maurice Laurens.

Nous remercions vivement ici MM. Fortuné et Mérol, propriétaires de « l'Ancre d'Or », maison bien française.

Nos camarades trouveront ces ouvrages, quand ils seront revenus de la relieur, à nos deux Bibliothèques : Bayonne, 36, Quai des Corsaires, et Saint-Jean-Pied-de-Port, chez M. Cazavieilh, administrateur, rue d'Espagne.

Nous sommes d'ailleurs très heureux de constater que les ouvrages de nos Bibliothèques ont maintenant de nombreux lecteurs.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

La pêche de la truite et du saumon fermera le 30 septembre au coucher du soleil.

Le secrétariat de la Société est à Bayonne, 36, quai des Corsaires. Tél. 11-78.

REMERCIEMENTS.

Notre bulletin qui tire à 1350 exemplaires n'est soutenu que par la publicité de nos annonceurs ; nous devons exprimer nos remerciements à notre camarade M. Boubée, directeur des grands magasins Biarritz-Bonheur, qui a bien voulu, pour nous aider, payer 300 francs sa demi-page de publicité.

SIGNE DES TEMPS.

Nous lisons dans la *Fishing Gazette* grande maison de champagne de Reims vient de baptiser ses deux meilleurs crus « Royal Salmon » et « Royal Trout » ; nous ne saurions trop nous réjouir de tout ce qui, en France, montrera à la masse l'importance considérable du facteur économique représenté par le Saumon et la Truite.

BIARRITZ



Soleil - Mer - Montagne

EDITE PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE

PÊCHE AU SAUMON ET A LA TRUITE

BAINS DE MER - GOLF - TENNIS

POLO - CHASSES

DEUX CASINOS - CÉLÈBRES FETES MONDAINES

PELOTE BASQUE - COURSES DE CHEVAUX

Les plus belles excursions en Pays Basque Français et Espagnol

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure

(Basses-Pyrénées)

SYNDICAT D'INITIATIVE

Bureau de Renseignements ouvert toute l'année de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Place Pluviose

Renseignements par correspondance (joindre timbre pour réponse)

Moyens d'accès. — Gare chemins de fer du Midi. A 808 km. (12 h.) de Paris ; 848 kilomètres (22 heures) de Lyon ; 221 km. (4 heures) de Bordeaux ; 769 km. (18 heures) de Marseille.

Voitures directes Vintimille-Hendaye-Irun et vice-versa.

Renseignements généraux. — Chef-lieu de canton : 7.000 habitants. Postes, Télégraphe, Téléphone, Electricité, Gaz, Médecins, Pharmaciens.

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, séparées par un simple pont, sont situées au fond d'une délicieuse baie dominée par le sommet de la Rhune, à l'embouchure de la Nivelle.

3 golfs à 18 trous.

Port de pêche le plus important de tout le littoral basque.

Climat tempéré toute l'année ; ni neige ni glace, en hiver ; soleil merveilleux.

Toutes les Expositions.

Casino de la Pergola.

Etablissement de bains de mer, installation la plus moderne.

Promenades. — La Rhune (montagne), magnifique panorama. — Funiculaire. — Sainte-Barbe. — Bordagain. — Parc public de Duconténia (rue Gambetta).

Excursions. — Dans le Pays Basque, visite de la région limitrophe de l'Espagne, présentant encore de vieilles villes d'un caractère très particulier ; Saint-Sébastien, Courses de Taureaux ; nombreuses excursions en autocars. Tramways.

Distractions. — Casino ouvert toute l'année, Dancing, Jeux ; Parties de Pelote renommées ; Pêche du Saumon et de la Truite ; Chasse ; Golf ouvert toute l'année ; Drags ; Solennités musicales, Musique Grégorienne ; Tennis ; Football ; Yachting ; Musée de la Maison du Souvenir.

Cultes. — Catholique et protestant.

Means of Access. — Station : Midi railway. Distance from ; Paris 808 km. (12 hours) ; Lyon, 848 km. (22 hours) ; Bordeaux, 221 km. (4 hours) ; Marseille, 769 km. (18 hours).

Through carriages between Vintimille-Hendaye-Irun.

General Information. — Chief town of the district : 7.000 inhabitants. Post, telegraph, telephone, electric, gaz, light, doctors, chemists.

Saint-Jean-de-Luz and Ciboure, separated by a bridge, are situated at the head of a beautiful bay at the mouth of the Nivelle. The summit of the Rhune dominates the town.

3 golfs (18 holes).

The most important fishing port of the Basque littoral.

Temperate climate all the year round. No snow or ice in winter ; wonderful sunshine.

Casino de la Pergola.

Sea bathing establishment up to date.

Walks. — La Rhune (mountain), magnificent panorama. Funiculaire. Sainte-Barbe. Bordagain. Public park of Duconténia (rue Gambetta).

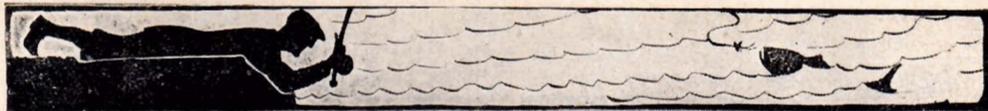
Excursions. — In the Basque country, visits to the neighbouring parts of Spain, with their old towns of unique character.

Saint Sébastien : bull fights, numerous excursions by motor coach. Tramways.

Amusements. — Casino open all the year, Dancing, Gambling ; famous Pelote matches ; Salmon and Trout Fishing, Shooting, Golf (open throughout the year) ; Drags ; Formal music, plain songs Football, Tennis, Yachting, Museum of « La Maison du Souvenir ».

Church Services. — Catholic and protestant.

Envoi franco du Livret Guide Illustré **Saint-Jean-de-Luz - Ciboure - Le Pays Basque** donnant tous renseignements sur curiosités, excursions dans le Pays Basque, etc., en Français ou en Anglais contre remise de 7 francs.



Nive Anglers Club

(Started in April 1923)

Give us your home address and you will receive the further issues

SALMON AND TROUT IN THE NIVE

After two years absence I came again to the Nive this season. Owing to the lowness of the water salmon fishing was as bad as it could be. A day or two was sufficient to convince me that very few clean fish were in the river during March and April. It was disappointing to notice that the salmon ladder in the Halsou weir which was to have been built had not even been commenced. I hear however that is really to be built very shortly. Had this pass been constructed in 1925 as originally intended I am sure there would have been more salmon in the river this season in spite of the lack of water. At certain heights or water no doubt a good many fish will find their way through the newly constructed pass in the corner by the righthand bank. But the promised pass in the main stream situated near the place where the old boat channel used to be, is surely necessary. Further it should be constructed so as to permit fish to ascend it in comparatively low water...

Considerable pollution was still noticeable both in the fresh and also in the tidal water. Salmon hate a polluted river. If pollution in any river increases beyond a certain point they may desert that river altogether. In England we have had several instances of this. In some rivers that a hundred years ago were full of salmon you will not find a single one today. Gradually the pollution became greater than they cared to face and they ceased to ascend rivers that for unnumbered centuries they had frequented.

If you want salmon to increase in any specified river there are three primary essentials on which all efforts must at first be concentrated and which cannot be insisted on too often. These are—firstly a free passage from sea to spawning ground. Secondly—only a reasonable number of nets, and hours of netting, permitted in tidal waters. Thirdly as little harmful pollution as possible from source to sea. Adequate protection of spawning fish and suppression of other forms of poaching are of course also necessary. But unless you achieve

the three essentials mentioned above you will never have a stock of salmon worthy of the magnificent river that you possess...

As regards trout I really began to be doubtful of finding many sizeable fish after the accounts I heard of destruction caused by mud brought down after the great cloudburst of two years ago. It was therefore a pleasant surprise to find that not only could I catch sufficient trout with the fly to keep me amused but I also saw very large baskets of good fish brought in which had been caught by bait fishing. It was clear from the age of these fish that many had survived the mud bath. Myself, I had the most unfavourable weather that was possible in March and April during which I was fishing the stream from Aldudes to Os-sès and the Nive and Bastan near Bidarray. However using a small fly, fished either dry or wet as the day required, there were generally a few trout in the bag after the hour or two per day which was all I could manage on the river. All fish under 100 grammes were returned but without these I averaged five or six per day retained.

Three things were especially noted. One was that the average size of the mature trout caught seemed to have increased since my last visit. Another was that yearling trout were plentiful and that many of these were visibly the product of the hatcheries. They had made wonderful growth during their few months of life. So good indeed that I saw a many that found themselves in fishermen's baskets. To take out these small immature trout, after going to the trouble and expense of rearing, seems to be a bad policy. One might as well kill week old chickens instead of letting them live until they were sizeable birds. The third thing noted was that as many of the Normandy, or similar hatchery fish, took my fly as did those of the local breed. This seems to show not only that the products of imported eggs are doing well, but also that they take a fly freely...

I had two good trout during my stay. One a little over, and one just under, 500 Grammes.

One of these was a hatchery bred fish. Altogether, judging by these and other small evidences, it seems certain that the hatcheries are doing good work as regards restocking. I confess that when these hatcheries first started that I had doubts as to the wisdom of turning out three months old fry instead of holding them in ponds until they were yearlings. But the system of turning out at an early age appears to have been justified. As far as your streams are concerned. At any rate there are numbers of these fry that have survived to maturity.

I saw the new hatchery on the Aldudes river about two kilometres above its junction with the Nive. It is in a well chosen situation. Its interior design as well as outside water control and filters are exceptionally good and it is capable of a fine output of fry. But it is a long business for hatcheries alone to thoroughly restock the streams and at the

same time to counterbalance the enormous drain caused by unlimited baiting and fishing with asticot if this continues to be allowed without any restrictions. It might help matters if a modified form of your excellent French system of reserved water or fish sanctuaries, wherein no fishing at all is permitted, were applied on some selected lengths of water where fishing with the fly only would be allowed. The numbers caught with the fly would be negligible compared with the very heavy catches at present being taken from every section of the rivers with asticot. The work of the hatcheries would be aided and in a short time the bait fishers themselves, above and below these semi sanctuaries, would begin to benefit. These « fly only » sections might be changed from time to time as considered advisable.

H. ATWOOD CLARK.

ANGLING NOTES FOR JUNE, JULY, AUGUST

Angling in summer time is generally a rather poor business, especially in our southern countries where, as fly fishing begins earlier—say February—and is at its best at the end of March and April, it consequently gets bad towards the beginning of July. It was especially bad this year, the weather being very warm in July and the water of a degree sufficient to disgust all fish from taking anything of the kind of surface food. The reporter went twice fishing in August and came home blank, which is rather scarce. Parr event, which are such a nuisance as a rule, kept perfectly quiet on the occasion and the water was so warm that it seemed impossible for trout to live in it (22 degrees on some days at Cambo) and yet they do live and seem to get accustomed to it. Small fry, five months old, carried over from the hatchery of Ossès at the end of July in a jug without ice and planted in Cambo in a small tributary proved to live without any difficulty. The temperature of water in the jug was 20 degrees and in the small stream also. The fry was of common brown trout which is said to die over 18 degrees centigrades.

We wonder what sort of bait could be used with the fly rod at that time of the year. Bot-

tom fishermen, at least the Sportsman's like ones, who wade and fish up stream, use with great success the larve of the stone fly or creeper, which is a toothsome morcel and procures some fine baskets of big fish. We do not know if a decent imitation of this big insect has ever been made and used successfully.

Our attention has mostly been given to the necessity of catching salmon in order to ensure reproduction in upper waters. The run this year was a very poor one everywhere. The winter had been very dry throughout and it's only in December and January that a few salmon were able to leap over the weir of Halsou, on which a second pass will be constructed next autumn, the Denil ladder built last year having proved insufficient.

Many salmon were visible in the reserve of Halsou below the weir, but nothing to be compared to the battalions of last year and there we were able to note the difference between the two runs. As much as could be counted the estimation was of about 45 fish and experience proved this number to be about right.

We then decided at the beginning of July to fish the reserved pool with nets. We got an

Everytime you send us an extra-subscription you enable us to receive a bigger State allowance is in proportion to our private subscriptions (about 30 or 70 per cent) then help us as far as your purse will permit.

authorisation from the State to fish with a net under certain conditions and to destroy barbel. But as barbels cannot be caught in a net we never succeeded in catching more than one at a time and the river is full of them. The real object became catching salmon and carry them over the weir.

The first attempt was made at the end of July and the second on the 12th of August.

The first was by far the most successful. Four professional fishermen from Bayonne came to the rescue with a small boat and stayed the whole morning from ten o'clock to 2 P. M. in the simple costume of Adam together with the watchers of the club, swimming and diving all the time in order to free the net whilst pulling at it from rocks and sunken trunks. The result was that in five attempts 30 salmon were caught and, as quickly as possible, carried over the weir. One of them only did not recover. Another one, unhappily a big female died during next night and another fish was found motionless the day after. Twenty seven fish survived and will freely spawn above as no serious obstacle is to be found before Ossès. Most of them were big fish between 18 and 25 pounds, still in very good condition.

The second netting experiment was made on the 12th August. No spate had occurred since to allow new fish to ascend the river and take their comrades place below the weir, but we knew that a dozen at least had escaped the first time and as they were an easy prey for poachers, it was our interest, theirs and also the watchers to catch them and try to save their lives. There again, two of our watchers and a few good willing sportsmen present stayed during 4 or 5 hours in the water which was rather cold this time. Ten salmon were caught but there was a big difference of vigour between these and the former ones. After the first netting which brought six fish ashore, two escaped at the last moment and every hope had been lost to catch them again when I suddenly noticed one in less than a yard of water between the bank and big sunken trunk. I approached him easily and it's only when one of the watchers tried to tail him that he darted into the net and was caught together with another one

which was hidden in the same way. Another isolated small fish had been caught previously and a last one pierced through by the bullet of a poacher's gun, but still alive, was given away to the Larressore hospital.

One of the fishes caught died during the following night and them nine only survived.

The total of the fishes saved is therefore 36.

As witness to the second netting experiment was the Conservateur des Eaux et Forêts, Mr de Lachadenède, well known as an apostle of hatching and preserving French rivers in the east and who it is hoped, is going to take, together with the State Hatchery of Oloron the whole direction of the South West Hatcheries and Rivers.

We can now give with certainty very good news of the river itself. First of all, the whole river from St-Jean-Pied-de-Port to tidal waters is going to be the property of the Society des Pêcheurs de la Nive next season and for five years. The readers will remember that the part included between the electric works of Halsou and the tidal waters at Ustaritz was still belonging to the owner of the electric works and that he could therefore sell poached salmon with the excuse of his own legal netting rights. This is now a thing of the past. On account of his influence at Ustaritz, no branch of the Society could exist there, but the reason having disappeared we hope to restock these waters with coarse fish, carp, roach, bream, etc. Foreign readers must not forget that, being proprietors of the low waters means for us an extra and heavy charge every year, as the former owner paid for these as much as we did at auction sale for the totality of the water above. Help us in consequence.

Another good news is the definitive burial of all schemes of electric works between St Jean Pied de Port and Ossès, or Banca, Baignorry, Ossès, which would have suppressed the best and loveliest part of the river either for angling or scenery. The only project still existing and which cannot be stopped is the building of a weir and electric works at Itxasou, which was settled before the decision of the State to class the Nive as « salmon river preserved » without any further possibility to equip it with any Hydraulic Works. But, considering what a poor bargain the Halsou

Correspondance and chèques must be forwarded to
Président des Pêcheurs de la Nive 36, quai des Corsaires, Bayonne (B.-P)

work are for proprietor and the amount of water reserved for the Nive itself which is 500 litres a second during six months and 1800 litres a second during the six others, it is to be presumed that it will never be constructed.

A new State watcher has been installed at Ustaritz and is of great help to our own fish keepers.

J. CALAME.

PRACTICAL WARNINGS.

As above mentioned, the Club has acquired, from the State, all fishing rights along the Nive, for five years, from 1930 onwards, and as long as the Club will go on restocking and surveying properly, the lease will be renewed every five years.

Up to now, we had been obliged to get these rights at public auction and had not been able to get the lower parts of the river between Halsou and the tidal waters.

Ofcourse it means an extra expense of more than 3,000 frs a year.

On the Baïgorry river, every fishing right, save along one meadow near St Martin d'Arrossa, belongs now to the Club and this during 9 years, the card of membership will be henceforth required from any Angler along this river.

SUPERVISING.

A motor car has been bought for the use of our keepers, night patrols will be far more numerous and efficient; especially on the upper grounds.

WEIR AT HALSOU.

The pass, near the gates, does not yet give way to the bulk of water required, steps are taken to set it right at once.

A new pass will be built in the middle part of the weir and the access to the foot of the weir will be made easy.

A new weir has been granted below Itxassou, but it is only to be made of water gates, which must be lowered down automatically at every flood and everything has been set in order to avoid the misgoings of the weir at Halsou.

SEASON.

Salmon and trout season will be closed on September 30th.

PROSPECTS FOR 1930.

According to the good smolt migration three years ago and following the small run this season, salmon run should be very good next year.

All local experts agree to announce a splendid stock of trout next season.

CLUBS OFFICE.

The permanent Secretary is at Bayonne, 36 Quai des Corsaires. Téléph. Bayonne 11.78. (Musée Basque Building along the Nive.)

Elise Saint-Lèbe

MODIST

rue Etienne-Ardouin

CHOCO-TTIKI

BIARRITZ

Hotel "Les Chardons"

3 mins from the sea

This charming hotel has been thoroughly modernised and artistically arranged on the guest house lines by its English owner and directrice D. S. MAYNARD COMET.

Téléphone 63 -:- Near the THERMES SALINS

ITXASSOU

Centre de Pêche au Saumon et à la Truite



Hôtel
du
Pas de Roland

SUR LA GRANDE ROUTE



:: Eau courante chaude et froide ::
Confort moderne - Chauffage central



Chambres confortables - Cuisine soignée

→ TÉLÉPHONE 9 ITXASSOU

MOTOR CAR SERVICES OF THE "MIDI" RAILWAY OF FRANCE

SUMMER SEASON 1929

I. - Causses, Cévennes, Massif Central

Tour A. — Millau, l'Aven Armand, la Malène, Gorges du Tarn, Millau, 83 miles — one day (daily).

Tour B. — Millau, Mont-Aigoual, Grotto of Dargilan, Millau, 104 miles — one day (5 times a week).

Tour C. — Carcassonne, the black Mountain, the Sidobre, Millau, Espalion, Gorges de la Truyère, St-Flour, Monts d'Aubrac, Meade, l'Aven Armand, Gorges du Tarn, Millau, Lamalou-les-Bains, Carcassonne, 714 miles (3 times a week).

In 6 stages of one day, from Carcassonne.

In 4 stages of one day, from Millau.

II. — The "Route des Pyrénées"

Service Cerbère or Port-Vendres to Biarritz, 552 miles, or vice-versa, in 6 stages (3 times a week).

Service Carcassonne to Biarritz, 518 miles, or vice-versa, in 5 stages (daily), via Vernac-les-Bains, Font-Romeu, Ax-les-Thermes, Foix, Luchon, Caunterets, Lourdes and Eaux-Bonnes.

Supplementary service Luchon to Caunterets, via Gavarnie, 86 miles, or vice-versa (daily).

For further
information,
apply to

Compagnie des Chemins de fer du Midi (Services de Tourisme et de Publicité, 54, Boulevard Haussmann, Paris (9^e)).
Agence de la Compagnie du Midi, 16, Boulevard des Capucines, Paris (9^e).
The principal Agencies.

THE HIGH ALTITUDE RESORTS IN THE PYRENEES

FONT-ROMEU (Pyrénées Orientales) .

LE GRAND HOTEL (altitude : 6000 feet) :- Open all the year

Trout fishing centre : The large reservoir of "Les Bouillouses"

Golf — Tennis

For particulars, apply to : M. le Directeur du GRAND HOTEL à Font-Romeu
(Pyrénées-Orientales)

SUPERBAGNÈRES-LUCHON (Haute-Garonne)

L'HOTEL DE SUPERBAGNÈRES (Altitude 6.000 feet)

Connected with Luchon by an electric rack railway

Summer season : June to October :

Winter season : December to March.

Luchon is a trout fishing centre. - Rivers : "la Pique" and "l'One"

For particulars, apply to : M. le Directeur de l'Hôtel de Superbagnères, Luchon (Hte-Gar.)

Corresponding Hôtel at Paris : Hôtel Moderne, Place de la République